



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

34^e séance plénière

Lundi 18 octobre 2004, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ping (Gabon)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Points 38 et 46 de l'ordre du jour (suite)

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

Rapport du Secrétaire général (A/59/206)

- b) **Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

Rapport du Secrétaire général (A/59/285)

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Note du Secrétaire général (A/59/261)

M. Benmellouk (Maroc) : Nous voudrions, tout d'abord, remercier le Secrétaire général pour ses rapports exhaustifs sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/59/206), sur les causes des conflits en Afrique (A/59/289) ainsi que sur le paludisme (A/59/261). Nous partageons entièrement le point de vue du Secrétaire général selon

lequel les pays africains ont manifesté la volonté politique de faire progresser la mise en œuvre du NEPAD de même que la disposition des partenaires de l'Afrique à apporter leur soutien aux efforts des pays africains visant la réforme de leurs politiques macroéconomiques et l'amélioration de la démocratie et de la gouvernance.

De grands efforts ont été en effet déployés pour consolider la démocratie sur le continent africain et renforcer la prévention et le règlement des conflits. Des efforts similaires ont été déployés pour investir dans le capital humain et satisfaire les besoins les plus élémentaires de la population en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable et au logement décent. Toutefois, malgré ces efforts soutenus pour la création d'un environnement national propice à l'investissement et à la croissance durable, l'Afrique continue de souffrir de handicaps de taille qui freinent son développement économique et social et compromettent la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le rapport du Secrétaire général sur le suivi de la déclaration du Millénaire (A/59/282) nous donne un tableau clair de la situation socioéconomique de l'Afrique. En effet, toutes les régions du monde sont sur la bonne voie pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement à l'exception de l'Afrique où la pauvreté s'est aggravée. Plus de la moitié de la population en Afrique subsaharienne vit

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



avec moins d'un dollar par jour. Les taux de croissance enregistrés par les pays africains demeurent très faibles pour réduire de moitié la pauvreté d'ici à l'an 2015. Le taux de croissance enregistré en 2003 se situe en effet aux environs de 3,6 %, loin de l'objectif souhaité, à savoir 7 % annuellement.

L'Afrique souffre également d'un retard énorme en matière d'infrastructures de base, d'hôpitaux, de réseaux routiers, portuaires, électriques et téléphoniques. Le continent continue de souffrir également des maladies infectieuses les plus graves. Le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme menacent les populations africaines et le développement durable de l'Afrique. Selon le Secrétaire général, le sida risque de déstabiliser les pays africains et de compromettre leur capacité de protéger leurs citoyens et leurs frontières et de lutter contre le terrorisme. Ce sont des exemples de handicap structurel et de problèmes auxquels les dirigeants africains sont confrontés quotidiennement.

La plus grande difficulté rencontrée jusqu'à présent par les pays africains pour les surmonter réside dans le manque de ressources financières. En effet, la mobilisation de ressources nationales ne peut à elle seule garantir un financement adéquat des programmes de développement socioéconomique et de la consolidation de la paix et du développement durable.

L'appui international demeure essentiel pour la réussite du NEPAD. Les pays développés se sont engagés aux termes de la Déclaration adoptée par l'Assemblée générale en 2002 (résolution 57/2), à apporter l'appui et le soutien nécessaires à l'application du NEPAD et à mettre en œuvre leurs engagements internationaux, particulièrement ceux contractés au titre du Consensus de Monterrey. Il s'agit notamment de prendre des mesures pour atteindre les objectifs et niveaux fixés pour l'Aide publique au développement par rapport au produit national brut, de régler le problème de la dette extérieure, d'ouvrir les marchés aux exportations de ces pays, de promouvoir et faciliter l'investissement dans les pays africains et de les soutenir pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

À cet égard, le rapport du Secrétaire général relève une légère augmentation du niveau de l'aide publique destinée à l'Afrique, passant de 16 milliards de dollars en 2000 à environ 23 milliards en 2003. Nous nous félicitons de cette tendance positive et nous encourageons les donateurs à maintenir leurs efforts

pour atteindre les objectifs fixés sur le plan international.

Nous aimerions saisir cette occasion pour réitérer notre soutien aux efforts des différents partenaires de développement visant à explorer de nouvelles possibilités de mobilisation de ressources financières additionnelles. Nous nous félicitons à cet égard de l'initiative du Brésil, de la France, du Chili et de l'Espagne sur la lutte contre la pauvreté et la faim, ainsi que des propositions du Groupe de travail technique sur les mécanismes novateurs de financement. Ses propositions méritent d'être étudiées sérieusement par notre Assemblée.

La persistance de la pauvreté risque de remettre en cause tous les efforts entrepris par les pays africains, qui se sont engagés réellement dans la mise en œuvre des principes et valeurs du NEPAD, en redoublant d'efforts pour la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme, et en entreprenant la réforme de leurs politiques macroéconomiques. La pauvreté demeure à l'heure actuelle l'une des principales menaces à la stabilité et à la sécurité dans de nombreuses régions, sinon dans le monde. Nous devons unir nos forces et apporter l'appui et la solidarité nécessaires au continent africain pour lui permettre d'extirper la misère et le désespoir de ses populations et lutter contre les causes profondes des conflits qui continuent malheureusement de déchirer les peuples d'Afrique.

M. Olhaye (Djibouti), Vice-Président, assume la présidence.

En effet, malgré les efforts des pays africains et de la communauté internationale, le continent demeure divisé par les conflits et les tensions politiques. La majorité des conflits militaires de notre planète se trouvent en Afrique et presque toutes les sous-régions du continent sont touchées par un conflit ou risquent de l'être.

Ma délégation se réjouit du constat établi par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits en Afrique, qui fait état de progrès considérables en matière de règlement des conflits depuis 1998. Seuls six pays africains peuvent être considérés comme en proie à un conflit armé, et très peu de pays connaissent des crises politiques graves. Ces progrès réalisés jusqu'à présent dans le domaine du rétablissement de la paix dans certaines régions de l'Afrique témoignent de l'efficacité de l'approche

suivie par notre Organisation. En effet, la nomination par le Secrétaire général de médiateurs spéciaux et la création de commissions spéciales chargées d'examiner les sources des différends sont des mesures qui ont donné des résultats et méritent donc d'être appuyées.

Évidemment, ces efforts de maintien et de consolidation de la paix ne peuvent produire leur plein effet sans la coopération des parties concernées, sans le respect de l'intégrité territoriale de chaque pays et sans une assistance internationale substantielle à toutes les étapes, qui vont de la cessation des hostilités à la réconciliation nationale, en passant par la consolidation de la paix et le retour des réfugiés et personnes déplacées, conformément au droit international. Nous estimons que le développement de la coopération régionale et sous-régionale demeure le principal atout pour éviter l'exacerbation des conflits et des rivalités ethniques et le moyen le plus efficace pour transcender les situations de conflits qu'elles soient potentielles ou réelles dans un continent qui a hérité du colonialisme de frontières artificielles.

Pour sa part, le Royaume du Maroc, solidaire de ses frères africains ne ménagera aucun effort pour faire progresser la cause de la paix en Afrique, comme en témoignent la participation du Maroc dans différentes opérations de maintien de la paix des Nations Unies et ses initiatives de médiation politique visant la consolidation de la paix en Afrique. Le Maroc demeure également engagé à promouvoir la coopération régionale et sous-régionale ainsi que l'intégration économique, qui ne peuvent que renforcer davantage la confiance entre les pays limitrophes et permettre d'établir des liens solides pour une paix et un développement durables. L'initiative du Maroc de garantir l'accès libre aux exportations des pays les moins avancés d'Afrique, les accords d'investissements, de libre-échange et de coopération technique et économique signés avec un certain nombre de pays contribueront à renforcer davantage les relations économiques et commerciales entre pays africains et à avancer vers la réalisation des objectifs du NEPAD.

M. Smali (Algérie) : L'examen conjoint des trois thèmes sur la mise en œuvre et l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, et la décennie des Nations Unies pour la lutte contre le paludisme, particulièrement en Afrique, nous paraît

judicieux et approprié, d'autant que l'interdépendance qui les caractérise permet de mieux appréhender, dans une approche globale et intégrée, les contraintes et les besoins particuliers de l'Afrique dans les efforts qu'elle consent pour son développement. Une telle approche permettra alors de mieux cibler, orienter et coordonner l'appui de la communauté internationale.

En revanche, et compte tenu de la spécificité de chacune de ces questions, il importe que des rapports séparés continuent de leur être réservés. De ces rapports exhaustifs, dont nous saluons la clarté et la concision, il ressort clairement que l'insuffisance des ressources financières et des capacités techniques, la persistance des conflits et des maladies endémiques, continuent de s'ériger en obstacles majeurs devant les efforts de développement des pays africains.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Qatar, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et à celle du Nigéria au nom de l'Union africaine. Elle souhaiterait, cependant, apporter quelques commentaires et observations sur ce point de l'ordre du jour.

S'agissant de la question de la paix et du développement durables, ma délégation se félicite des résultats des efforts entrepris aussi bien, par les pays africains et les organisations régionales africaines, que par la communauté internationale, qui ont pu aboutir au règlement d'un certain nombre de conflits sur le continent, tandis que d'autres sont en voie de l'être. Ces efforts doivent cependant être poursuivis sans relâche et avec la même détermination, pour consolider la paix. L'appui au financement des capacités de l'Union africaine et à la mise en place de ses nouvelles institutions, de même que le renforcement de la coopération entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies sont d'une importance cruciale.

L'approbation par le Conseil de sécurité de nouvelles missions en Côte d'Ivoire, au Soudan, en Sierra Leone, au Libéria et au Burundi et sa décision de prolonger la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) traduisent, de toute évidence, la constance de l'engagement de l'ONU dans le règlement des conflits en Afrique et la consolidation de la paix. La création par le Conseil économique et social des Groupes consultatifs spéciaux pour le Burundi et pour la Guinée-Bissau, en tant que pays sortant d'un conflit, et la collaboration instituée avec le Groupe de

travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, créé par le Conseil de sécurité, procèdent également de ce même engagement de l'ONU. L'ensemble de ces initiatives, qui méritent d'être encouragées et soutenues, marque, en même temps, toute la portée de l'effort qu'appelle la paix en Afrique.

Ma délégation estime que les recommandations suggérées par le Secrétaire général en vue de réduire les causes des conflits sur le continent et de créer les conditions d'une paix et d'un développement durables, sont de nature à apporter une contribution conséquente à la paix et au développement en Afrique. L'Afrique s'est engagée véritablement dans un vaste mouvement de réforme. La bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et les libertés démocratiques gagnent chaque jour du terrain. La mise en œuvre de la Déclaration d'Alger qui refuse la reconnaissance des gouvernements accédant au pouvoir par des moyens non constitutionnels, procède de cette volonté africaine de consolider la démocratie et l'état de droit.

De par les liens étroits qui existent entre les efforts de paix en Afrique et la mise en œuvre du NEPAD, le Mécanisme d'évaluation infra-africaine, volontairement mis en place par des dirigeants africains, prend toute la mesure de son importance.

Le nombre de plus en plus grand des pays qui y adhèrent est significatif d'une avancée méritoire dans l'adhésion à la bonne gouvernance et à l'ouverture démocratique.

En dépit d'obstacles persistants et de contraintes multiples, les progrès notables accomplis depuis l'an dernier dans la mise en œuvre du NEPAD et dans l'appui attendu de la communauté internationale autorisent un sentiment de satisfaction et rassurent sur la justesse de la démarche collective africaine et de sa capacité de faire sortir le continent de son marasme et de son sous-développement.

Les avancées enregistrées dans des secteurs prioritaires comme l'énergie, les transports, l'eau et les technologies de l'information et des communications où 20 projets ont déjà été entérinés, tout comme la consolidation du Mécanisme d'évaluation infra-africaine, auquel adhèrent déjà 23 États Membres, témoignent de la détermination des pays africains d'assumer pleinement leur responsabilité dans la mise en œuvre du NEPAD.

Le succès remporté dans la promotion de la participation des femmes au NEPAD, à travers leur présence au sein du Groupe des personnalités éminentes du Mécanisme d'évaluation infra-africaine, qui en compte trois sur sept, dont la présidente, et l'engagement des États africains à consacrer des parts budgétaires considérables, de 15 % à la santé, 10 % à l'agriculture et 5 % à l'eau et à l'hygiène, sont d'autres signaux forts de cette détermination.

Le sommet prévu à Alger le 23 novembre prochain pour établir le bilan du NEPAD, sera pour l'Afrique l'occasion de réaffirmer ses engagements et de donner une nouvelle impulsion à la mise en œuvre de ce partenariat.

Cependant, et comme le souligne sans aucune ambiguïté, le rapport du Secrétaire général, un appui plus ferme et plus concerté de la communauté internationale demeure indispensable. Sans un accompagnement effectif et conséquent de la communauté internationale, les objectifs du NEPAD, tout comme, d'ailleurs, ceux du Millénaire, ne seront tout simplement pas atteints dans la plupart des pays subsahariens.

Le problème des ressources financières et de la faiblesse des capacités humaines et techniques sont des handicaps sérieux qu'il convient de régler pour permettre une mise en œuvre rapide et efficiente du NEPAD et de ses priorités.

De multiples initiatives tant bilatérales que multilatérales, aussi louables les unes que les autres, ont été, certes, entreprises pour soutenir le NEPAD, conformément à l'engagement de la communauté internationale et du système des Nations Unies, mais, comme le relève à juste titre le Secrétaire général dans son rapport, beaucoup d'efforts restent encore nécessaires, si nous voulons réellement soutenir l'entreprise africaine.

De tels efforts supplémentaires sont requis dans d'accroissement de l'aide publique au développement, le règlement de l'épineuse question de la dette extérieure, la libéralisation du commerce et l'augmentation des investissements étrangers directs. Les trois domaines décisifs, suggérés par le Secrétaire général, dans lesquels des mesures et des actions concrètes sont attendues des partenaires du développement de l'Afrique, nous semblent pertinents.

La création d'un environnement international propice à la croissance et au développement, et la cohérence des politiques en matière d'aide publique, de dette et de commerce, sont, en effet, de nature à répondre plus favorablement aux exigences d'un partenariat véritable, fondé sur le partage des responsabilités et des bénéfices.

Devant le paiement du service de la dette qui équivaut quasiment à la totalité du financement fourni au titre de l'aide au développement, celle-ci perd toute sa portée et son efficacité dans l'appui au développement.

Tant que les carences dans un domaine précis, compromettent les progrès dans un autre, du fait de contradictions des politiques et pratiques y afférentes, la communauté internationale manquera certainement d'assumer la part de responsabilité qui lui revient dans la lutte contre la pauvreté et le sous-développement en Afrique. Davantage d'efforts sont également nécessaires dans le domaine des investissements directs étrangers qui, s'ils sont dirigés vers les secteurs prioritaires tels que définis, permettront de donner une véritable impulsion à la croissance et à la lutte contre la pauvreté et le chômage qui frappent particulièrement les jeunes.

Le paludisme, particulièrement en Afrique, compte, malheureusement encore, parmi les obstacles majeurs auxquels les pays affectés sont confrontés dans leurs efforts de développement. Tout comme pour le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses, la lutte contre le paludisme doit se traduire sur le terrain par des actions concrètes qui supposent, notamment, une disponibilité de médicaments efficaces et à des prix raisonnables. La décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, est assurément un instrument qui peut y contribuer efficacement. Les nombreuses initiatives entreprises jusque là, tant au plan multilatéral que bilatéral, semblent inopérantes, tant ces fléaux ne cessent de prendre de l'ampleur.

Aussi, la réalisation des objectifs de cette décennie, exige-t-elle un engagement plus ferme et plus concerté de la communauté internationale.

À travers les différents rapports soumis à notre examen, il est aisé de comprendre combien l'œuvre du développement de l'Afrique est de grande envergure et de longue haleine. Les sacrifices que les pays africains se sont engagés à consentir, et qu'ils consentent déjà,

sont méritoires mais restent tributaires d'une implication solidaire et active de la communauté internationale.

La lutte contre la pauvreté et le sous-développement qui conditionne en fait la sortie de l'Afrique de sa crise et son intégration à l'économie mondiale doit demeurer le vecteur de toute action ou initiative en direction du continent dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Nous osons espérer, à cet égard, que la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2005, sera l'occasion de prise de mesures plus engagées en faveur de l'Afrique.

M. Thompson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je me félicite d'avoir l'occasion de faire une déclaration au nom du Royaume-Uni. Ce faisant, j'associe ma délégation à la déclaration déjà faite par la présidence de l'Union européenne.

Comme nous le savons tous, 2005 sera une année historique. Dans moins de 12 mois, des chefs d'État et de gouvernement se réuniront dans cette salle de l'Assemblée pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement ambitieux énoncés à la suite du Sommet du Millénaire, il y a quatre ans.

Il existe aujourd'hui plus de possibilités qu'auparavant d'atteindre ces objectifs. En Chine et en Inde, le taux de croissance annuel est de 9 %, ce qui, chaque année, fait sortir 20 millions de personnes de la pauvreté. Ces deux dernières décennies, l'Asie du Sud-Est a fait d'énormes avancées.

Et pourtant, en Afrique, un grand nombre de pays sont aussi pauvres, ou plus, qu'ils l'étaient il y a 40 ans. En une génération, la part du continent dans le commerce mondial a diminué de moitié. Dans quelques pays, le VIH et le sida ont réduit l'espérance de vie à ce qu'elle était il y a un demi-siècle. Un enfant africain sur six mourra avant l'âge de 5 ans. Parmi ceux qui auront la chance de survivre, seule la moitié parviendra à finir l'école primaire. L'Afrique se heurte donc à de grandes difficultés, mais il y a également des raisons d'être optimistes.

En 1966, le Botswana était l'un des pays les plus pauvres d'Afrique. C'est aujourd'hui l'un des plus riches. En Ouganda, qui avait autrefois les taux d'infection au VIH les plus élevés au monde, une direction politique audacieuse et les efforts de

travailleurs sanitaires, d'associations communautaires et d'églises ont entraîné chaque année une diminution du nombre des nouvelles infections.

Il y a également eu des succès face aux conflits. En Sierra Leone, une guerre civile vieille de 10 ans s'est terminée grâce au rôle crucial joué par l'ONU. Le mois dernier, l'ONU a confié au Gouvernement sierra-léonais la responsabilité de la sécurité dans le dernier secteur dont elle avait encore la charge.

L'expérience des 50 dernières années nous enseigne deux choses; premièrement, il n'existe pas de modèle unique pour le développement de l'Afrique. Différents pays ont des besoins différents. Les pays africains devraient décider eux-mêmes de la voie à suivre pour parvenir au développement.

Deuxièmement, les donateurs doivent être conscients du fardeau qu'ils placent sur les pays africains. Pour ces pays, recevoir de l'aide au développement peut parfois s'avérer tellement compliqué, lorsqu'il faut traiter avec une multitude de donateurs qui ont chacun des exigences différentes, voire contradictoires, en matière de financement et d'établissement des rapports, que le résultat n'en vaut pas toujours la peine. Le rôle moteur dans le développement de l'Afrique doit donc revenir aux Africains eux-mêmes et les donateurs doivent suivre le mouvement. Ces deux leçons importantes sous-tendent l'approche du Royaume-Uni vis-à-vis de l'Afrique en 2005.

Le Royaume-Uni a fait de l'Afrique une priorité pour 2005. Au cours de notre présidence du Groupe des Huit, nous ferons fond sur les acquis des précédentes présidences pour mobiliser l'action internationale en faveur de l'Afrique. Mon Premier Ministre, Tony Blair, s'est associé aux dirigeants africains dans une Commission pour l'Afrique qui fera rapport au printemps prochain sur la meilleure marche à suivre pour accélérer la mise en œuvre des plans que l'Afrique, s'est elle-même fixés. Cette Commission collabore activement avec M. Gambari et avec le Groupe consultatif nommé par le Secrétaire général. Certains de ses membres sont à New York cette semaine.

Le Royaume-Uni a aussi augmenté le montant de son aide bilatérale. Nous sommes en bonne voie pour dépenser un total d'un milliard de livres (soit 1,8 milliard de dollars) en Afrique pour l'exercice 2005-2006, et 1,25 milliard de livres (environ

2,25 milliards de dollars) pour l'exercice 2007-2008. Ceci s'inscrit dans le cadre de l'augmentation de l'aide publique au développement (APD) offerte par mon gouvernement, ce qui portera le total de l'aide à 6,5 milliards de livres (soit 11,7 milliards de dollars) pour l'exercice 2007-2008 et représentera 0,47 % du revenu national brut du Royaume-Uni, soit une augmentation de 140 % depuis 1997. À Addis-Abeba, la semaine dernière, mon Premier Ministre a exprimé clairement que notre objectif est de maintenir ce rythme de croissance de l'APD, afin d'atteindre d'ici à 2013 l'objectif de 0,7 % du produit intérieur brut fixé par l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, nous souhaitons aller encore plus vite. Si le mécanisme de financement international devient opérationnel aussi rapidement que nous le souhaitons, les augmentations seront plus rapides et plus importantes et nous pourrions atteindre les 0,7 % dès l'exercice 2008-2009. Une proportion significative de ce volume accru serait destinée à l'Afrique.

Deux des plus graves menaces qui planent sur le progrès en Afrique sont les maladies et les conflits. Je vais aborder ces deux problèmes tour à tour. Premièrement, en ce qui concerne la lutte contre les maladies infectieuses, 90 % des cas de paludisme sont recensés en Afrique, où cette maladie est la principale cause de mortalité pour les enfants de moins de 5 ans. D'autre part, 25 millions d'Africains sont infectés par le VIH et 2,2 millions d'entre eux sont morts du sida en 2003. La tuberculose tue environ deux millions de personnes chaque année, et ce chiffre est en forte progression, après avoir accusé une diminution pendant 40 ans. Dans les pays africains les plus lourdement touchés par les maladies, il est prévu que l'espérance de vie continue de chuter et ne dépasse pas les 30 ans d'ici à 2010.

Le Royaume-Uni est décidé à faire tout son possible pour répondre à ces menaces. Un appui judicieux aux politiques de réduction de la pauvreté conçues par les pays eux-mêmes peut avoir un effet remarquable. Il suffirait que tous les habitants de l'Afrique aient accès aux services de santé pour que nous puissions déjà réaliser 60 à 70 % de l'objectif pour la mortalité infantile et 70 à 80 % de l'objectif pour la mortalité maternelle. Nous pourrions aussi intervenir de façon significative sur les maladies infectieuses. Nous devons donc apporter notre appui à l'ensemble du système de santé, et non uniquement à certains de ses éléments.

Nous avons la preuve que ce type d'action est efficace. En Ouganda, le Gouvernement a accru ses dépenses dans le secteur de la santé, grâce à un appui financier de la part de donateurs. Il a appliqué des politiques radicales comme la gratuité des services. La conséquence fut que les pauvres ont commencé à faire appel beaucoup plus fréquemment aux services de santé. Le nombre de malades ambulatoires a augmenté de 90 % depuis l'exercice 1999-2000. Les taux de vaccination ont doublé. Il ne fait aucun doute que nous verrons prochainement des améliorations en ce qui concerne les taux de mortalité infantile et maternelle. Le Royaume-Uni va dépenser 1,5 milliard de livres (soit 2,7 milliards de dollars) au cours des trois prochaines années pour lutter contre le VIH/sida. Nous voulons renforcer le rôle du Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) en tant qu'organe clef chargé d'appuyer les gouvernements pour la coordination des efforts des donateurs. Toutefois, dans notre désir d'aider de toute urgence, nous devons éviter de submerger des services de santé gouvernementaux déjà débordés.

Enfin, si nous voulons nous attaquer aux conflits et à leurs causes, la communauté internationale doit appuyer les solutions mises en avant par les Africains eux-mêmes. L'Union africaine s'est résolument engagée en faveur de la paix et la sécurité régionales et de la bonne gouvernance, et a réalisé de réels progrès grâce à la mise en place du Mécanisme d'évaluation intra-africaine et du Conseil de paix et de sécurité.

Le Royaume-Uni appuie des solutions africaines. Avec d'autres membres du Groupe des Huit, nous aidons à la création des forces de réserve de l'Union africaine. Nous aiderons à former près de 20 000 soldats africains au cours des cinq prochaines années. L'unité mondiale de prévention des conflits du Royaume-Uni a déjà apporté son appui à des opérations de maintien de la paix sous direction africaine au Burundi, au Libéria, au Soudan et en Côte d'Ivoire, et a aidé à la gestion de centres de formation en matière de maintien de la paix. Nous avons contribué 2 millions de livres (soit 3,6 millions de dollars) pour financer la mise en place de l'équipe de surveillance du cessez-le-feu de l'Union africaine au Soudan. Nous avons ensuite apporté une contribution supplémentaire de 12 millions de livres (soit 21,6 millions de dollars), annoncée la semaine dernière par Tony Blair.

Le Royaume-Uni compte continuer de contribuer aux efforts des pays africains visant à prendre en charge les problèmes du continent, dans le cadre d'une action par les Africains pour les Africains, en 2005 et au-delà.

M. Siv (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Le Président Bush a affirmé, l'année dernière, au Nigéria qu'en œuvrant de concert nous pouvons faire de cette décennie une période de prospérité croissante et de paix de plus en plus globale dans toute l'Afrique.

Les États-Unis appuient les objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Par cette initiative les dirigeants africains se sont engagés à bâtir un avenir plus prospère. Le NEPAD fixe des actions concrètes destinées à promouvoir la paix et la stabilité, consolider la démocratie et appliquer des mesures de gestion économique judicieuse et de développement tourné vers les besoins de la population. Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine du NEPAD est une innovation particulièrement prometteuse.

Les organisations régionales, comme l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine, ont un rôle central à jouer dans la mise en œuvre de la vision du NEPAD. Leurs efforts portent actuellement leurs fruits au Libéria, dans la région des Grands Lacs, au Burundi et en Côte d'Ivoire.

Des progrès ont aussi été accomplis en matière de démocratie. D'après Freedom House, organisation non gouvernementale, 28 pays d'Afrique subsaharienne étaient considérés comme « non libres » en 1972. En 2004, 11 de ces pays étaient sortis de cette catégorie.

Le Président assume à nouveau la présidence.

La croissance économique reprend. En 2003, les économies africaines ont enregistré une croissance de 3,7 %, la plus forte depuis quatre ans. Les prévisions pour 2005 sont supérieures à 4 %, ce qui représente une réelle avancée.

Avec l'appui de la communauté internationale, ces germes d'action, ces résultats, cette réforme donneront des exemples positifs qui aideront les Africains à poser les bases de la paix et de la prospérité. Néanmoins, les conflits continuent de faire rage dans de nombreuses parties du continent.

L'infrastructure publique et les institutions gouvernementales demeurent faibles. L'impact de maladies telles que le VIH/sida et le paludisme a épuisé les ressources humaines. Il reste beaucoup à faire.

Les États-Unis sont attachés à la paix et à la prospérité en Afrique. Treize des 25 bataillons de maintien de la paix africains déployés dans le monde entier ont été formés et équipés par les États-Unis. Nous fournissons près de 28 millions de dollars d'aide logistique à la mission de surveillance de l'Union africaine au Soudan. De façon générale, en 2004, nous aurons fourni à l'Afrique subsaharienne une aide d'environ 2 milliards de dollars.

Notre compte du Défi du Millénaire sera destiné avant tout à fournir des ressources additionnelles aux pays dotés d'une bonne gouvernance, qui investissent dans leur population et encouragent la liberté économique. En 2004, huit pays africains représentent la moitié des pays qui remplissent les critères voulus pour bénéficier d'une aide d'un milliard de dollars provenant du Compte du Défi du Millénaire.

L'African Growth and Opportunity Act a ouvert les marchés des États-Unis aux produits africains. L'ensemble des échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne a augmenté de 37 % durant le premier semestre 2004. Des milliers d'emplois sont en train d'être créés dans de nombreux pays africains. Dans le même temps, l'African Growth and Opportunity Act stimule les investissements dans les nouvelles entreprises.

Vaincre le VIH/sida est l'une des premières priorités. Les 15 milliards de dollars accordés par le Président au plan quinquennal d'urgence de lutte contre le VIH/sida sont la plus grande initiative sanitaire internationale ayant pour cible une seule maladie qui ait jamais été lancée. Nous fournirons des traitements à deux millions de personnes atteintes du virus, nous empêcherons l'infection de sept millions d'autres et nous prodiguerons des soins à 10 millions d'individus infectés dans les pays ciblés. En outre, les États-Unis soutiennent des efforts multilatéraux de lutte contre le VIH/sida. Nous avons apporté la première contribution au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et nous en demeurons le plus grand donateur, ayant contribué à ce Fonds à hauteur de près de deux milliards de dollars.

Nous sommes également touchés par la souffrance humaine et la pauvreté liées aux lacunes en matière de santé maternelle et infantile. En 2003, nous nous sommes engagés à verser, au titre d'ONUSIDA seulement, plus de 170 millions de dollars pour le traitement de ces problèmes en Afrique subsaharienne.

Alors que les États-Unis fournissent plus de la moitié de l'aide alimentaire mondiale, notre objectif est d'aider les pays à parvenir à la sécurité alimentaire. Nous estimons que la famine est une tragédie qui peut être évitée et nous travaillons à élever la productivité agricole et à promouvoir le développement rural en Afrique. À Sea Island, en Géorgie, les dirigeants du Groupe des Huit (G-8) ont réaffirmé leur engagement envers l'initiative sur la famine lancée l'année dernière au Sommet d'Évian. Nous œuvrons à briser le cycle de la famine dans la corne de l'Afrique et à transformer l'agriculture africaine en moteur de croissance.

Il faut faire davantage pour développer le potentiel de l'Afrique en favorisant un secteur privé dynamique. Dans l'étude intitulée « La conduite des affaires en 2005 », la Banque mondiale a noté que l'Afrique subsaharienne en particulier a pris du retard dans l'application de réformes de réglementation relativement peu coûteuses. Selon la Banque, les réformes visant à réduire les délais d'attente et les coûts auxquels font face les entreprises dans leur phase de création, la réunion des conditions nécessaires à l'obtention de crédit et l'exécution de contrats peuvent avoir un impact énorme sur la croissance d'un pays. Ces réformes peuvent augmenter d'au moins 2 % la croissance réelle annuelle de chaque pays. En outre, le rapport précise qu'une meilleure réglementation des affaires et une meilleure protection de la propriété améliorent directement le bien-être des secteurs les plus vulnérables de la société. Quand il est aisé de monter une affaire, des emplois sont créés dans le secteur structuré, où les travailleurs ont des contrats et où le Gouvernement peut prélever des impôts.

Le Botswana et l'Afrique du Sud ont prouvé que la levée des obstacles à l'esprit d'entreprise soutient la croissance économique. Le cas du Botswana mérite d'être signalé. Il y a tout juste 10 ans, il sortait du groupe des pays les moins avancés. Il s'est maintenant élevé au rang de leader en Afrique et se place parmi les 20 premiers pays du monde pour la commodité d'y conduire des affaires, selon le rapport de la Banque. Le rapport de la Commission du secteur privé et du développement intitulé « Libérer l'esprit d'entreprise »

souligne que les secteurs privés des pays en développement sont de taille incomparablement plus grande que toute contribution étrangère qui pourrait être faite au financement du développement. On estime qu'environ 40 % des capitaux privés africains sont placés hors du continent. De bonnes politiques peuvent aider à mobiliser cette richesse pour contribuer au progrès de l'Afrique.

Alors que les problèmes de l'Afrique demeurent immenses, nul ne devrait sous-estimer son esprit d'entreprise et sa détermination de créer un avenir prospère. Nul ne devrait non plus sous-estimer l'engagement de la communauté internationale de soutenir cet effort. Ensemble, nous relèverons les défis sur le continent et nous construirons un avenir paisible et prospère en Afrique.

M. Løvold (Norvège) (*parle en anglais*) : Au cours des dernières décennies, nous avons été témoins de la construction d'une base de plus en plus solide et stable pour le développement et l'élimination de la pauvreté dans de nombreux pays africains. Nous devons reconnaître que l'état actuel des choses – la plupart des pays africains bénéficient de conditions politiques relativement stables et sont régis par des gouvernements démocratiquement élus – représente un accomplissement important. Et cet accomplissement nourrit de grands espoirs que davantage de progrès seront réalisés.

De nombreux chefs d'État africains améliorent la gouvernance. La Norvège félicite l'Union africaine (UA), le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et les pays africains pour les progrès qu'ils ont accomplis en rendant le Mécanisme d'évaluation intra-africaine opérationnel. Nous en attendons avec intérêt les premiers résultats l'année prochaine.

La semaine dernière, la Commission économique pour l'Afrique a publié une synthèse des résultats de son prochain rapport, intitulé « S'efforcer d'établir une bonne gouvernance en Afrique ». C'est un défi sur le long terme, qui exigera la volonté politique soutenue et la compétence professionnelle des dirigeants et des peuples africains. La bonne gouvernance pose les bases de la lutte contre la pauvreté. Elle est une condition essentielle pour que l'Afrique puisse atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Mais, afin d'atteindre ces Objectifs, l'Afrique a également besoin d'un soutien international accru.

L'année prochaine, lors du sommet des Nations Unies consacré à dresser le bilan du Millénaire, nous passerons en revue nos avancées. Aujourd'hui, l'Afrique n'est pas beaucoup plus près d'atteindre ces Objectifs qu'elle ne l'était il y a cinq ans. Nous avons besoin d'un élan renouvelé pour une aide au développement accrue et plus efficace. Les conditions internationales pour la réduction de la dette, le commerce et l'investissement doivent être améliorées afin de mieux soutenir les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons assurer logique et cohérence entre les objectifs que la communauté internationale s'est fixée à elle-même et le cadre que cette même communauté internationale a mis en place pour les réaliser.

La Norvège met fortement l'accent sur le besoin de dividendes de la paix immédiats dans la phase de redressement d'après conflit. Les peuples qui vivent dans des zones de conflit doivent apprendre que la paix produit des dividendes. Des missions de paix intégrées et multidisciplinaires doivent être déployées là où les activités de secours immédiats vont de pair avec l'investissement dans un large éventail de programmes de développement.

Le chapitre distinct du budget de la Norvège pour l'aide transitoire a été créé à cette fin spécifique, et nous a fourni un souple instrument de financement pour augmenter l'efficacité des missions intégrées des Nations Unies. La Norvège souligne également l'importance de travailler en liaison étroite avec les groupes locaux de la société civile et de les utiliser dans les efforts de consolidation de la paix. En Afrique, cela signifie souvent les églises et autres groupes religieux qui opèrent au niveau des communautés.

Nous nous félicitons que l'UA et les organisations sous-régionales africaines prennent la direction de la prévention des conflits et de la gestion des crises. La mission africaine au Burundi a été d'une importance cruciale pour aider à stabiliser le pays et à préparer le terrain pour les forces de maintien de la paix des Nations Unies actuellement déployées. La Norvège salue les efforts de l'UA au Darfour et appuie vigoureusement l'appel du Conseil de sécurité en faveur d'un élargissement de la mission de l'Union africaine, en augmentant en particulier le nombre de policiers et d'observateurs. Le programme de l'UA en matière de paix et de sécurité est indispensable au développement et à la prospérité du continent africain. Nous continuerons d'être un partenaire actif et fidèle

de l'UA dans les efforts qu'elle déploie pour renforcer ses capacités en matière de prévention des conflits et d'opérations en faveur de la paix et de la sécurité. Nous voyons cette évolution comme l'engagement pris par les États africains d'assumer une plus grande responsabilité dans le règlement des conflits et dans l'amélioration de la situation des droits de l'homme en Afrique.

La Norvège se félicite de la participation accrue du Département des opérations de maintien de la paix, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Programme des Nations Unies pour le développement à l'établissement de liens de coopération avec l'UA et les organisations sous-régionales. Nous nous félicitons également de l'action qu'ils mènent pour renforcer les capacités des organisations africaines dans les domaines de la sécurité, de l'action humanitaire et de la gestion des conflits. Nous souhaiterions une coordination plus étroite des efforts de ces instances importantes dans la poursuite de leurs objectifs communs, notamment en ce qui concerne l'aide et la reconstruction après un conflit. En particulier, nous appelons à une action coordonnée vigoureuse en République démocratique du Congo, où il est acquis que plusieurs millions de personnes ont péri à cause des conflits international et interne ces dernières années. Par ailleurs, l'opération en Sierra Leone a réussi dans une large mesure à combler le fossé entre la paix et le développement grâce à une mission de maintien et de consolidation de la paix intégrée et multidisciplinaire. La Norvège souhaiterait féliciter le Secrétaire général et le Secrétariat d'avoir joué un rôle crucial en menant l'action dans ce domaine.

La Norvège s'est profondément engagée en faveur de l'Afrique dans sa politique étrangère et dans sa coopération en faveur du développement. Nous entendons poursuivre cet engagement. Nous honorerons notre promesse d'accroître l'aide publique au développement jusqu'à notre objectif de 1 % du produit national brut. Nous poursuivrons nos efforts en faveur de la lutte contre la pauvreté et de la réalisation des autres Objectifs du Millénaire pour le développement, en partenariat avec les États africains. Nous intensifierons notre appui à l'UA et aux organisations sous-régionales et soutiendrons leurs efforts en faveur de la consolidation de la paix et de la sécurité et de la promotion de la coopération régionale en Afrique.

M^{me} Eid (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui pour parler de l'Afrique – un continent qui connaît un élan politique considérable. Des faits nouveaux ont mené à un virage impressionnant et se sont produits avec une rapidité étonnante. Il nous suffit de regarder les cinq dernières années pour nous rendre compte à quel point l'Afrique s'est transformée en une période aussi brève. La preuve la plus visible en est la création de l'Union africaine (UA). De nouveaux principes, tels que la possibilité d'une intervention humanitaire et l'abandon du dogme de la non intervention, et de nouvelles institutions telles que, par exemple, le Conseil de paix et de sécurité et le Parlement panafricain sont la preuve de ce nouvel élan politique.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique a joué un rôle important concernant ces faits nouveaux. En adoptant le NEPAD – une stratégie approfondie de développement et de modernisation – l'Afrique a manifesté sa volonté de mettre en œuvre des réformes politiques, consciente qu'elles sont la seule voie possible vers le développement et la prospérité. Les pays qui ont adopté le NEPAD pour réaliser leur vision du développement sont tournés fermement vers l'avenir et soulignent la responsabilité du continent dans son propre développement, tout en étant également honnêtes quant à leurs erreurs passées.

Le Gouvernement allemand voit le NEPAD comme une stratégie de réforme décisive pour le continent. Il s'agit d'une approche globale visant à apporter la prospérité en créant un environnement stable et en rendant l'Afrique attirante pour le secteur privé, engendrant ainsi la croissance économique voulue pour lutter contre la pauvreté. C'est là la bonne voie à suivre.

Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine n'est qu'une des idées et instruments novateurs. De nombreux pays se sont inscrits pour subir cette évaluation et joignent les actes à la parole comme l'ont déjà fait le Ghana, le Rwanda, Maurice et le Kenya. Je suis confiante que les résultats de ces évaluations iront de pair avec l'apprentissage d'égal à égal.

En l'espace de quelques années d'existence, le NEPAD a insufflé l'esprit de réforme dans presque tous les secteurs. Nous n'avons qu'à prendre pour exemple le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique dont nous avons discuté il y a à peine deux semaines au Forum du Partenariat pour

l'Afrique. L'Allemagne est prête à l'appuyer. Au Forum, nous étions tous d'accord pour dire que la question de la propriété foncière et des droits de propriété est essentielle et que sans une attention particulière accordée au rôle des femmes dans l'agriculture, le Programme échouera.

Le Gouvernement allemand, les autres pays du G-8 et l'Union européenne ont encouragé d'emblée ce vent de changement. Le Plan d'action pour l'Afrique du G-8 – un plan visant à appuyer les réformes du NEPAD – a été adopté en 2002 lors du Sommet du G-8 à Kananaskis (Canada). Le Plan d'action est le programme politique du G-8 pour soutenir les efforts de réforme des pays africains. Il est axé sur les mêmes priorités qui ont été identifiées par le NEPAD, telles que la paix et la sécurité, la bonne gouvernance, un climat propice à l'investissement, l'éducation, la santé, l'agriculture, l'eau et l'allègement de la dette. Ces sujets sont la clef d'un développement durable en Afrique.

L'objectif de notre partenariat avec les pays du NEPAD, et avec ceux qui mettent en œuvre les réformes du NEPAD, est d'arriver à un partenariat amélioré. La visite du Chancelier Gerhard Schröder en Afrique en janvier 2004 a très clairement souligné cela et a démontré que nous appuyons le nouvel élan politique en Afrique.

La philosophie du NEPAD selon laquelle il ne peut y avoir de développement sans passer par la paix et la stabilité est au cœur de tout le processus. Les forces de la réforme en Afrique ont reconnu que les efforts indépendants et les solutions élaborées par les Africains eux-mêmes pour parvenir à la paix et à la sécurité seront le tremplin pour le développement de l'Afrique. L'engagement de l'UA, par exemple, au Darfour doit être salué à cet égard.

Le G-8 appuie les efforts de l'Afrique pour créer une architecture de paix et de sécurité. Dans deux ateliers qui se sont tenus à Berlin à l'invitation du Chancelier Schröder, le G-8, en collaboration avec ses partenaires africains, avec l'UA et l'ONU, a élaboré un programme pour promouvoir la capacité de l'Afrique à conduire ses propres missions de paix d'ici à 2010. Ce programme a été adopté au Sommet du G-8 l'année dernière à Évian. L'attention de l'Allemagne est fermement axée sur le renforcement des capacités propres de l'Afrique, par exemple en appuyant le Centre international Kofi Annan de formation au

maintien de la paix au Ghana, le centre de formation au maintien de la paix à Nairobi et la direction de la paix et de la sécurité de l'Union africaine.

Sur le plan politique, l'Afrique a déjà crû en vigueur – et cet élan politique doit être maintenant suivi d'un élan économique. L'environnement politique et économique est essentiel au développement durable du continent africain. L'objectif est d'établir une économie de marché sociale qui engendrera la prospérité et créera des emplois.

Dans son Plan d'action pour l'Afrique, le G-8 s'est engagé à appuyer cette entreprise. K. Y. Amoako, le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'Organisation des Nations Unies a récemment résumé la situation lorsqu'il a dit que la création d'emplois est la clef permettant de résoudre le problème posé par la pauvreté.

Lors de la réunion de la CEA à Addis-Abeba, qui s'est terminée hier, nous avons parlé du rôle que le secteur privé doit jouer en Afrique. J'ai quitté la réunion en ayant l'impression que nous étions parvenus à un consensus sur le besoin d'une stratégie de croissance mue par le marché et rendue possible par l'État, sur le fait que les petites entreprises jouent un rôle crucial dans la stratégie et que, comme quelqu'un l'a suggéré, 2005 devrait par conséquent être déclarée « année des petites entreprises » afin de provoquer la sensibilisation et l'action voulues. L'Allemagne appuie le secteur privé africain depuis maintenant de nombreuses années.

La croissance et l'emploi dépendent d'un climat sain pour les investissements. Cela exige la création d'un système financier fonctionnel, la réduction de la bureaucratie et la création d'une sécurité juridique, en particulier concernant la propriété foncière et immobilière. Ce sont certains des facteurs décisifs qui font de l'Afrique un endroit attrayant pour les affaires. Parallèlement, les codes de conduite adoptés volontairement par les investisseurs sont également extrêmement importants.

Le Pacte mondial joue un rôle clef à cet égard. À la fin de la semaine, les chefs d'État et de Gouvernement et les ministres africains se réuniront en Afrique du Sud pour faire un tout premier bilan des progrès du NEPAD. Même si les discussions sur certaines questions ne font que commencer, le NEPAD peut déjà se targuer de quelques succès indéniables, dont le principal est son existence même. Parlant ici au

cœur même de l'ONU, je voudrais encourager les chefs d'État et de gouvernement africains, en particulier à consacrer tous leurs efforts au développement continu du NEPAD.

Le NEPAD et le Plan d'action pour l'Afrique du G-8 offrent les outils dont nous avons besoin pour relever ensemble les défis de l'Afrique. Jamais auparavant les perspectives n'ont été si propices. Lorsque je regarde les forces de réforme en Afrique et la détermination avec laquelle elles s'attèlent aux défis à relever, je suis convaincu que l'Afrique continuera de croître en vigueur, politiquement et économiquement.

L'Allemagne est fière d'être un partenaire dans cet effort et continuera d'appuyer le NEPAD en mettant en œuvre les promesses que nous avons énoncées dans le Plan d'action pour l'Afrique du G-8.

M. de Rivero (Pérou) (*parle en espagnol*) : Le Pérou appuie la déclaration prononcée par le représentant du Qatar au nom du Groupe des 77 et souscrit également à la déclaration présentée par le représentant de la Barbade au nom de la Communauté des Caraïbes.

Le Pérou est uni à l'Afrique par des liens historiques, des liens de sang et des liens culturels. Pour de nombreux Péruviens, on peut dire que l'Afrique a été la mère patrie. C'est ce lien ancestral avec l'Afrique qui a amené le Pérou à appuyer pendant les années 60 et 70 la lutte des Africains pour leur autodétermination, à condamner sans équivoque l'apartheid et aujourd'hui, à appuyer tous les efforts en faveur du développement de l'Afrique et à participer à cinq opérations de maintien de la paix sur ce continent.

La mondialisation en cours est caractérisée par une situation paradoxale : d'un côté, elle engendre l'intégration croissante des pays par le biais des flux économiques et des télécommunications numériques et de l'autre, elle aboutit à une fragmentation en raison de la pauvreté, de l'exclusion sociale et des luttes armées civiles. En Afrique, cette tendance à la fragmentation s'est manifestée essentiellement par une prolifération des luttes armées provoquée par la situation désavantagée de nombreux États africains au sortir de leur processus d'indépendance. Le premier de ces désavantages était leur économie de production de matières premières, quasi-monoexportatrice pour la majorité d'entre eux, qui les a appauvris et les a obligés à s'endetter énormément. Le second désavantage des nouveaux États africains a été la

démarcation de leur territoire suivant des critères coloniaux qui n'ont pas tenu compte des ethnies existantes.

Aujourd'hui, le bien-être sociopolitique de l'Afrique est indispensable à la paix et à la stabilité du système international. Dans le cas de l'Afrique, il est évident que la paix et la sécurité ne sont pas qu'une question politique, militaire ou stratégique. La paix et la sécurité en Afrique sont fondamentalement liées à des facteurs socioéconomiques. La pauvreté et l'exclusion sociale sont, particulièrement sur ce continent, les principaux facteurs de violence, d'instabilité et de fragmentation nationale.

Pour le Pérou, l'Afrique est un continent dont la stabilité et le développement sont capitaux pour la réalisation d'une mondialisation à visage humain. L'Afrique aura à la prochaine décennie près d'un milliard d'habitants. Le sort de cette masse de population aura sans doute un effet décisif sur la paix et la sécurité mondiales. Le Pérou, qui aspire à assumer la responsabilité de membre non permanent du Conseil de sécurité pour 2006-2007, considère l'attention et la préoccupation témoignées à l'évolution sociopolitique du continent africain comme un engagement en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Cet engagement du Pérou en Afrique s'exprime aujourd'hui par la participation du Pérou à diverses opérations de maintien de la paix en Afrique, comme l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE), la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB).

De même, en raison de cet engagement en faveur de la sécurité et de la paix en Afrique, le Pérou appuie aujourd'hui l'action du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, mécanisme qui démontre que les Africains ont assumé la responsabilité du règlement de leurs problèmes, ce qui est extrêmement réconfortant parce que l'Afrique prend ainsi ses distances avec des ingérences et des solutions étrangères à la réalité africaine. L'Afrique a commencé ainsi à prendre en mains sa propre destinée et le Pérou s'en félicite. Nous nous félicitons également de voir que le rapport du Secrétaire général confirme une diminution des conflits sur le continent africain, ce qui explique la diminution globale du nombre de réfugiés de 8 %. Cette situation

nouvelle est l'œuvre des pays africains eux-mêmes et c'est là un phénomène nouveau porteur d'espoir.

L'Afrique subsaharienne, en raison de ses exportations de matières premières aux cours instables et des versements croissants qu'elle doit faire en paiement de sa dette, est la région du monde en développement qui s'est le plus paupérisée. C'est également la région du monde en développement qui s'est le plus endettée en termes relatifs. En conséquence, c'est la région en développement à laquelle ont été appliqués le plus de programmes d'ajustement de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. En dépit de cela, cette région a été abandonnée par les investissements étrangers. Aujourd'hui l'Afrique subsaharienne consacre au remboursement de sa dette plus de 200 milliards de dollars, qui représentent une grande partie du produit national brut de toute la région.

Il résulte de tout ceci qu'en un quart de siècle, entre les années 1975 et 2003, le revenu moyen par habitant des pays de l'Afrique subsaharienne a diminué, atteignant même un chiffre négatif - 2 %, - tandis que la population explosait, avec, pendant cette même période de 25 ans, une croissance démographique moyenne de 2,8 %. Le résultat final est une exclusion sociale croissante. Aujourd'hui, la majorité de la population d'Afrique subsaharienne vit avec moins d'un ou deux dollars par jour.

Le Pérou estime que la stabilité de l'Afrique ne pourra être réalisée qu'en luttant contre cette exclusion sociale. C'est pour ces raisons que la priorité du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est de faire en sorte que l'Afrique subsaharienne atteigne les objectifs du Millénaire. À ce jour, les chiffres sont décourageants. Confrontée à cette réalité, la communauté internationale doit agir immédiatement en consacrant, en premier lieu, l'aide publique au développement à l'accès des Africains à la santé, tout en redoublant les efforts investis dans la lutte contre le VIH/sida et les autres maladies infectieuses.

De même, l'autre grande priorité de l'Afrique est de privilégier l'aide pour l'accès à l'eau potable, puisque l'urbanisation de l'Afrique s'accélère. Toutefois, pour que l'Afrique s'intègre équitablement dans l'économie mondiale, il faut avant tout traiter le problème de sa dette de façon favorable et fixer des prix justes pour les produits de base qu'elle exporte,

ainsi que favoriser l'accès aux marchés pour ceux-ci, et éliminer les subventions qui existent tant à la production qu'à l'exportation.

Nous espérons que la nouvelle phase du cycle de négociations de Doha accordera une fois pour toutes à l'Afrique un traitement spécial et différencié, qui lui permettra d'améliorer sensiblement ses exportations de produits de base.

Le Pérou est présent en Afrique grâce à sa participation à cinq opérations de maintien de la paix, parce que nous sommes convaincus que l'instauration de la paix et le développement du continent africain sont des facteurs indispensables à la stabilité internationale et, surtout, parce que nous estimons que, par notre présence, nous contribuons à ce que les Africains prennent en main leur propre destinée.

M. Menon (Singapour) (*parle en anglais*) : Il y a 14 ans, lors de mon affectation à New York, je me rappelle avoir pris part au débat et aux échanges sur le point de l'ordre du jour intitulé « Situation économique critique en Afrique ». J'ai encore un vif souvenir de ton plutôt pessimiste des discussions à l'époque.

Le débat se déroulait lors d'une période de grande incertitude alors que se dessinait la fin de la guerre froide. L'Afrique qui, comme bien d'autres continents, avait été entraînée dans le bourbier de la politique de la guerre froide était anxieuse, se demandant ce que l'avenir réservait à ses États et à ses citoyens. Ces sentiments moroses étaient compréhensibles. L'équation géopolitique de nature stratégique changeait rapidement et nous nous efforcions tous de nous adapter à cette situation en pleine évolution.

Depuis 14 ans, certaines de nos pires craintes se sont confirmées. Les problèmes au Libéria, en Sierra Leone, en Somalie, au Rwanda et en République démocratique du Congo auraient pu ne pas surgir si la guerre froide faisait encore rage aujourd'hui. Mais tout n'a pas été qu'adversité pour l'Afrique. Nous avons vu la Namibie et l'Afrique du Sud se libérer de l'apartheid, ce qui a débouché sur de nouvelles possibilités politiques, économiques, sociales et culturelles que leurs citoyens n'avaient encore jamais connues.

Nous avons également vu se produire une bonne, sinon forte, croissance économique dans un certain nombre de pays africains, dont l'Ouganda, le Ghana et

le Mozambique. Plus d'une vingtaine de pays africains avaient des taux de croissance économique de plus de 4 % en 2001. Comme le notait le professeur Jeffrey Sachs dans un article paru dans *The Economist* le 20 mai 2004,

« Quelles que soient les sources – la Banque mondiale, Freedom House, Transparency international – un nombre croissant et significatif de pays africains possèdent les qualités de direction et de gouvernance nécessaires pour réaliser le développement économique et lutter contre le terrorisme. » (*The Economist*, 20 mai 2004)

Le Secrétaire général a lui-même noté dans son rapport annuel, paru au début de la session de l'Assemblée générale, que l'Afrique est en proie à moins de conflits armés graves qu'il y a juste six ans. Le Secrétaire général a ajouté qu'il faut rendre hommage à l'Afrique pour ces améliorations, relevant que l'Union africaine, diverses organisations sous-régionales et un certain nombre de gouvernements ont sérieusement entrepris de mobiliser les forces militaires pour mener des missions de maintien de la paix ou pour désamorcer les crises avant qu'elles ne dégénèrent en violence à grande échelle.

Je ne veux pas laisser entendre que l'Afrique est presque tirée d'affaires ou que son histoire connaîtra une fin de conte de fées et que chacun vivra heureux jusqu'à la fin de ses jours. Nous savons tous que l'Afrique reste confrontée à de nombreux problèmes, parmi lesquels figurent, notamment, l'absence d'une infrastructure de transport bien intégrée, la dette énorme qui, si elle n'est pas annulée ou si de nouvelles mesures d'allègement ne sont pas prises, rendrait extrêmement difficile le maintien de la croissance économique, l'absence de flux d'investissement direct étranger et de vastes disparités dans les secteurs de la santé et de l'éducation, notamment la menace que représente le sida.

Pour un observateur extérieur, certains des problèmes pourraient paraître insurmontables, toutefois je trouve des plus encourageants le fait que les dirigeants africains aient décidé que, plutôt que de plier sous le poids de ces énormes problèmes, ils les affronteraient en prenant le taureau par les cornes. Cette conviction récente que l'Afrique sera maîtresse de sa propre destinée est à la fois louable et galvanisante. Le Nouveau Partenariat pour le

développement de l'Afrique, lancé il y a trois ans, en témoigne. À travers le NEPAD, l'Afrique nous dit, à nous le reste du monde, qu'elle est déterminée à résoudre ses problèmes et qu'elle assume la responsabilité de créer les conditions politiques appropriées pour le développement du continent.

Comme il est noté dans le document qui avait lancé le NEPAD :

« Il est ancré dans la détermination des Africains de s'extirper eux-mêmes, ainsi que leur continent, du malaise du sous-développement et de l'exclusion d'une planète en cours de mondialisation...

Nous sommes convaincus qu'une occasion historique se présente de mettre fin au fléau du sous-développement qui afflige l'Afrique. Les ressources, y compris le capital, la technologie et les compétences humaines, requises pour lancer une guerre mondiale contre la pauvreté et le sous-développement, sont abondantes et à notre portée...

Le NEPAD... est un appel pour une nouvelle relation de partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale, et en particulier les pays fortement industrialisés, afin de franchir l'abîme du développement qui s'est élargi au fil de siècles de relations inégales... » (*Document-cadre du NEPAD, introduction*)

Ce qui est encore plus remarquable à propos du NEPAD est qu'il inclut le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, un programme de travail et un secrétariat séparé. Je constate que de nombreux progrès ont été enregistrés et que 23 pays se sont, à ce jour, engagés dans le processus. Ces progrès devraient être loués. Une forte impulsion au niveau national, assortie d'une évaluation régionale par les pairs, offre une combinaison puissante pour améliorer les performances des gouvernements.

Pour autant que le NEPAD soit une initiative régionale, il reconnaît également le rôle important de la communauté internationale pour aider l'Afrique à se sortir de ses difficultés actuelles. À cet égard, nous avons tous l'obligation de venir en aide dans les limites de nos moyens respectifs. Si nous ne le faisons pas, nous courons le risque réel que l'Afrique demeure à la traîne du reste du monde, en dépit des efforts acharnés de ses dirigeants et de ses peuples. Si cela se produit,

ce n'est pas seulement l'Afrique qui en pâtira. Si le sentiment d'injustice grandit, d'une façon ou d'une autre, les problèmes de l'Afrique deviendront les problèmes du reste du monde. La mondialisation économique a également donné une dimension mondiale aux problèmes de la pauvreté, du terrorisme et des maladies. En bref, nous n'avons pas d'autre choix que d'œuvrer ensemble pour que les efforts de l'Afrique et l'initiative du NEPAD soient couronnés de succès.

À cet égard, Singapour a, de sa propre initiative et à travers l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), fait de son mieux dans sa détermination d'aider l'Afrique. Singapour est un ferme partisan de la mise en valeur des ressources humaines. En tant que nation privée de ressources naturelles, Singapour considère que la mise en valeur des ressources humaines est cruciale pour le progrès économique et social. Nous avons toujours fait porter nos efforts sur la formation de nos citoyens de sorte qu'ils soient dotés des compétences nécessaires pour relever les défis posés sur les lieux de travail et pour contribuer au développement national. Ceci, en retour, est guidé par la philosophie selon laquelle il vaut mieux enseigner à une personne comment pêcher que de lui donner un poisson, car les compétences qu'elle acquiert lui permettront d'attraper autant de poissons qu'elle le désire.

La mise en valeur des ressources humaines est donc l'objectif fondamental du Programme de coopération de Singapour, grâce auquel 3 300 fonctionnaires de 45 pays africains sont venus à Singapour depuis 1993 pour être formés dans les domaines aussi divers que l'administration publique, l'aviation civile, les opérations financières et bancaires, les soins de santé, l'urbanisme et le développement urbain, le tourisme, l'éducation, la gestion portuaire, la technologie de l'information, la radiodiffusion ainsi que les échanges commerciaux.

Outre les cours de formation, Singapour a également accueilli chaque année un grand nombre de voyages d'études de délégations. Ces dernières années, nous avons également parrainé des projets de consultant en réponse à des demandes spécifiques de certains pays et dirigeants africains.

De 1999 à 2003, Singapour a aidé l'Afrique du Sud à créer son Conseil de développement de l'industrie du bâtiment. Singapour a aidé le Botswana à

mettre en place en 1993 le Centre de productivité nationale du Botswana et a, depuis, continué à assurer la formation, à y détacher du personnel et à organiser des visites d'études pour ses responsables. Nous sommes fiers du fait que le Botswana est maintenant un centre de premier plan pour la formation en matière de productivité dans le Sud de l'Afrique.

Singapour a également détaché un consultant de l'Autorité du port de Singapour au Ghana pour aider le Gouvernement à développer le port de Tema de 1996 à 1997. Nous avons également travaillé étroitement avec d'autres pays comme le Japon pour assurer la formation et le développement de plusieurs pays africains. Au titre du Programme de partenariat entre le Japon et Singapour pour le XXI^e siècle, nous avons ensemble formé plus de 150 participants africains.

En dehors des cours de formation, Singapour était représentée aux trois Conférences internationales de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui se sont successivement tenues en 1993, en 1998 et en 2003. Nous y avons pris part en tant que partenaire de développement, à titre bilatéral avec l'Afrique, ainsi qu'en partenariat avec le Japon, dans le cadre du Programme de partenariat entre le Japon et Singapour pour le XXI^e siècle. La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique porte essentiellement sur les initiatives engagées sur le continent en faveur du développement et dans d'autres domaines prioritaires, comme la gouvernance, l'amélioration des ressources humaines, les maladies contagieuses, le développement agricole, l'éducation et la coopération régionale.

Comme on dit en pays kikuyu, personne ne naît sage. C'est là une maxime remplie de sagesse. Chacun d'entre nous apprend avec l'expérience. Singapour a très tôt constaté que peu de nos problèmes n'ont jamais été rencontrés et résolus par d'autres Gouvernements. Nous avons donc pris l'habitude, en cas de problème, de chercher qui y avait déjà été confronté afin de connaître les mesures prises et leur degré d'efficacité. Qu'il s'agisse de construire un nouvel aéroport ou de réformer l'enseignement, nous envoyons des chargés de mission dans les pays où cela a été accompli avec succès. Nous préférons grimper sur les épaules de ceux qui sont passés par le même chemin avant nous. Il est, selon nous, inutile de réinventer la roue, sauf lorsqu'il s'agit de s'adapter à des circonstances particulières. Pour cette raison également, nous croyons en l'utilité de partager avec d'autres notre expérience en matière

de développement, y compris avec nos amis africains. Nous reconnaissons que notre expérience peut n'être d'aucune aide pour certains, mais nous sommes disposés à la partager avec quiconque la jugerait digne d'intérêt. À cet égard, nous ferons au mieux pour que nos cours de formation soient constamment adaptés aux besoins de nos amis africains. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour contribuer, dans la mesure de nos moyens limités, au développement de l'Afrique en assurant la formation dans le domaine des ressources humaines. Nous saluons la participation assidue de l'Afrique aux cours que nous dispensons dans le cadre du Programme de coopération de Singapour.

Il s'avère, en fin de compte, qu'il y a énormément de choses que nous pouvons faire pour venir en aide à nos amis africains. Cela, l'Afrique l'a constaté dans le document mobilisateur qui a marqué le lancement du NEPAD en octobre 2001. Certains d'entre nous sont probablement déçus de voir que le NEPAD n'a pas encore débouché sur les résultats que nous escomptions. Mais n'oublions pas que le NEPAD n'existe que depuis trois ans seulement. Il lui faudra du temps pour tenir ses promesses. Au stade actuel des choses, le plus important est que l'Afrique reste engagée sur la voie qu'elle a décidé d'emprunter et qu'elle poursuive les mesures qui lui permettront d'inspirer confiance auprès de ses partenaires de développement et d'obtenir leur coopération. À cet égard, j'aimerais rappeler les conseils formulés par notre ancien Premier Ministre, architecte de la Singapour moderne, M. Lee Kuan Yew, dans ses mémoires intitulées *From Third World to First* :

« Si je devais choisir un seul mot pour expliquer le succès de Singapour, ce serait « confiance ». C'est la confiance qui a incité les investisseurs étrangers à installer chez nous leurs usines et leurs raffineries. Dans les jours qui ont suivi la crise pétrolière d'octobre 1973, j'ai décidé de donner clairement à entendre aux compagnies pétrolières que nous ne revendiquions aucun privilège particulier sur leurs réserves de pétrole, conservées dans les raffineries singapouriennes. En bloquant l'exportation de ces réserves, nous aurions assuré notre consommation nationale de pétrole pendant deux ans. D'un autre côté, nous nous serions complètement discrédités. Le 10 novembre 1973, je rencontrai les présidents et les directeurs généraux de toutes les raffineries pétrolières pour leur donner l'assurance officielle

que Singapour ne tirerait aucun profit des coupes imposées au reste de leurs clients sur la base du principe que tout le monde doit payer les pots cassés. Outre ceux de la région, ils avaient des clients en Alaska, en Australie, au Japon et en Nouvelle-Zélande. Cette décision a rehaussé le crédit du Gouvernement singapourien sur la scène internationale : il savait qu'il était dans son intérêt à long terme d'offrir un lieu sûr pour l'industrie pétrolière et d'autres secteurs. »

Par conséquent, confiantes, les raffineries de pétrole ont étendu leurs opérations à Singapour. Dans les années 90, Singapour était devenue le premier centre mondial des échanges pétroliers, derrière New York et Londres. Si je raconte tout cela, c'est parce que, comme Singapour, l'Afrique vivra de nombreux moments difficiles et pénibles lorsqu'il lui faudra choisir entre deux chemins différents pour mettre en œuvre la stratégie et les mesures définies dans le NEPAD. Elle sera peut-être même parfois tentée d'éviter d'avoir à faire un choix difficile en optant pour une voie moins pénible, celle de la facilité. Mais je suis convaincu que mes frères et mes sœurs de l'Afrique feront le bon choix. Singapour est de tout cœur avec eux. Nous souhaitons une Afrique prospère et florissante, en paix avec elle-même et avec le reste du monde. Le NEPAD offre une chance et une stratégie permettant d'y parvenir.

M. Butagira (Ouganda) (*parle en anglais*) : Ma délégation a déjà déclaré, devant une autre tribune de l'ONU, que la réalisation, en Afrique, des Objectifs du Millénaire pour le développement allait de pair avec la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, dans lequel les pays africains se sont clairement engagés à bien gérer leurs affaires publiques, à garantir la sécurité, à réussir l'intégration régionale et à concentrer leurs efforts sur les priorités relatives au développement durable. De son côté, l'Ouganda fait partie des 23 pays qui ont adhéré au Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Les dispositifs en sont au stade de la mise au point définitive avant la mise en route du mécanisme d'évaluation par les pairs. Les priorités du NEPAD sont en train d'être intégrées dans les plans nationaux de développement, tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les cadres des dépenses à moyen terme.

De plus, l'Ouganda s'est allié des partenaires essentiels pour faire avancer l'initiative du NEPAD : le

secteur privé, les organisations non gouvernementales et un forum parlementaire, sous la coordination du Ministère des finances, de la planification et du développement économique. En Ouganda, le NEPAD s'efforcera de renforcer les capacités à l'intérieur des centres institutionnels afin de créer des compétences et de faire prendre conscience des besoins en termes de développement.

Pour la réalisation du plan à court terme du NEPAD, les projets suivants sont considérés comme prioritaires : l'oléoduc reliant le Kenya et l'Ouganda, l'appui institutionnel aux réseaux ferrés kenyans, ougandais et tanzaniens, le projet de corridor routier septentrional, la mise en place d'un arrêt unique à la frontière et l'installation de réseaux de télécommunications reliant les pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe.

L'Ouganda participe également à l'Initiative du NEPAD en faveur de l'informatique à l'école, qui vise à doter les jeunes élèves africains du primaire et du secondaire de compétences dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

Comme le Secrétaire général le conclut dans son rapport, les pays africains ont prouvé leur attachement à la mise en œuvre du NEPAD en consacrant leurs ressources, au demeurant limitées, aux domaines prioritaires. L'Afrique a besoin d'un appui international pour relever les défis identifiés par le NEPAD. À cet égard, nous prenons note des différentes initiatives internationales qui ont favorisé, ou favoriseront, la mise en œuvre du NEPAD. Pour que tous ces efforts soient couronnés de succès, il est primordial de garder à l'esprit les aspects essentiels du développement durable à long terme de l'Afrique.

Le premier est celui de l'allègement de la dette. La communauté internationale devrait envisager son annulation totale, surtout celle des pays pauvres très endettés, de même qu'elle devrait réfléchir sur les mesures à prendre quant à la viabilité de la dette. De fait, plusieurs pays donateurs ont déjà annulé certaines dettes dans le cadre de mesures d'allègement. Conjugué à une hausse des subventions, cela permettrait aux pays pauvres très endettés de dégager les ressources nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. À l'heure actuelle, le service de la dette a épuisé la moindre aide financière accordée aux pays les moins avancés.

Le deuxième aspect essentiel est l'aide publique au développement. Si l'Afrique bénéficie d'une modeste augmentation de l'APD, toujours est-il que les niveaux actuels sont bien en deçà des 50 milliards de dollars requis pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Il est donc primordial que les partenaires de développement fassent davantage pour remplir l'objectif d'affecter 0,15 à 0,20 % de leur produit intérieur brut aux pays les moins avancés. Il est également nécessaire que les investissements directs étrangers bénéficient davantage aux pays africains qui en ont le plus besoin. Il est tout aussi vital d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide.

Le troisième aspect essentiel est le commerce, et plus particulièrement la mise en œuvre du Programme de Doha pour le développement qui traite des questions qui suscitent une préoccupation toute particulière en Afrique, comme les subventions agricoles, les crêtes tarifaires et la progressivité des droits de douane, les limitations de l'offre, l'instabilité des prix des produits de base sur le marché mondial et le renforcement des capacités. L'on pourrait ainsi faciliter la pleine intégration de l'Afrique à l'économie mondiale en donnant à nos produits l'accès aux marchés. L'on permettrait également au continent de profiter davantage des bienfaits de la mondialisation.

Nous invitons instamment la communauté internationale à continuer de soutenir les efforts de l'ONU pour mobiliser l'appui international en faveur du NEPAD, en fournissant des ressources supplémentaires aux institutions qui mettent en œuvre les programmes du Partenariat. À cet égard, nous saluons la création du Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'appui au NEPAD. Nous voudrions aussi noter le rôle important que joue le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, qui a entrepris diverses activités pour contribuer au succès de la mise en œuvre du NEPAD.

Le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique montre que le continent est sur la bonne voie pour résoudre les guerres et les conflits de longue date. Les pays africains ont pris des initiatives de grande portée pour consolider et étendre la bonne gouvernance, la démocratie, l'état de droit et la reconstruction économique, et également pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement. Les pays africains

ont déployé d'importants efforts aux niveaux régional et continental pour régler les conflits en favorisant les négociations de paix et en apportant leurs bons offices pour la conclusion d'accords de paix.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a joué un rôle déterminant dans la gestion et le règlement des conflits en Afrique. Dans la région des Grands Lacs, l'UA et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, avec l'appui de l'ONU et d'autres partenaires internationaux, ont contribué à la stabilisation du Burundi et de la République démocratique du Congo. Nous sommes déterminés à faire un succès de la conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui se tiendra à Dar es-Salaam en novembre de cette année. La conférence portera essentiellement sur la reconstruction après les conflits, les programmes de réinstallation, de réhabilitation, réinsertion et sur l'établissement d'un cadre pour l'intégration régionale.

L'Afrique a besoin de l'appui de la communauté internationale pour s'attaquer aux causes sous-jacentes des conflits. La pauvreté et le chômage, en particulier parmi les jeunes, peuvent être d'importantes causes de désaffection.

La prolifération des armes illégales va de pair avec l'exploitation illicite des ressources naturelles et est une source d'instabilité constante en Afrique, qui exige une action urgente de la part de la communauté internationale.

Les pandémies du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme pourraient également saper la paix et la stabilité fragiles en Afrique. Les pays africains ont certes la responsabilité principale de s'attaquer à ces pandémies, mais ils ne sont pas en mesure de répondre de manière appropriée aux exigences financières d'une telle lutte. De son côté, l'Ouganda, en parvenant à inverser la tendance concernant le VIH/sida, a atteint l'Objectif du Millénaire pour le développement. Mais l'Ouganda est confronté à de sérieuses difficultés s'agissant de maîtriser le paludisme. Même après avoir aboli les taxes et droits de douanes sur les moustiquaires, afin qu'elles soient plus abordables, la majorité de la population n'a toujours pas les moyens de les acheter. L'introduction d'initiatives visant à gérer les poussées de fièvre à domicile, grâce à la distribution par les communautés de kits gratuits de traitement antipaludique pour les enfants et la prévention et la maîtrise du paludisme durant la

grossesse, sont d'autres exemples de la manière dont le Gouvernement intervient. Toutefois, en raison des hauts risques de résistance aux médicaments antipaludiques bon marché actuellement utilisés et du niveau élevé du taux de mortalité lié au paludisme, l'Ouganda va commencer à utiliser de manière contrôlée le DDT, en suivant les directives et les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.

Pour terminer, le lien étroit qui existe entre la pauvreté et le fardeau de la maladie exige une coopération au niveau international afin de mobiliser les ressources appropriées pour prévenir, traiter et maîtriser le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. Il faut aussi renforcer les capacités, la recherche et le développement pour garantir la fourniture de médicaments plus abordables et plus efficaces permettant de lutter contre ces maladies.

M. Wali (Soudan) (*parle en arabe*) : Le Soudan se félicite du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, une initiative africaine dont le but est exclusivement de profiter à l'Afrique, qui a vu le jour après de longues négociations ayant marqué un tournant sur la voie du relèvement et du développement de l'Afrique.

Ma délégation tient à remercier le Secrétaire général de son rapport exhaustif, qui met l'accent à la fois sur les mesures prises par les États Membres pour mettre en œuvre leurs politiques générales et sur l'appui fourni par l'Organisation au NEPAD l'année dernière. Le continent africain a réaffirmé sans équivoque son engagement, sa volonté et sa détermination à sortir du long tunnel qu'il traverse depuis plusieurs siècles pour affronter le vaste horizon de la reconstruction et du développement, comme en témoigne le NEPAD. Le Nouveau Partenariat a été conçu pour assurer la libéralisation économique menant au progrès dans des secteurs prioritaires, comme la santé, l'agriculture, l'eau potable, l'assainissement et la science et la technologie.

Le rapport du Secrétaire général indique que la communauté internationale a pris plusieurs mesures de grande envergure pour faire du NEPAD une réalité. À des degrés variables, les efforts sérieux déployés par les pays africains dans les domaines prioritaires nous poussent à l'optimisme. Ces progrès renforcent notre détermination à adapter les politiques du NEPAD aux besoins du continent et à réserver dans nos budgets les

ressources nécessaires pour atteindre les objectifs prioritaires de ce Partenariat.

Le fardeau de la dette qui pèse sur les pays africains les empêche de répondre aux exigences du NEPAD et constitue un obstacle majeur au développement. En conséquence, nous avons besoin d'une aide à la fois bilatérale et multilatérale. Nous devons, en particulier, accroître l'aide non liée et revoir les politiques commerciales afin qu'elles profitent à l'Afrique et lui permettent de répondre aussi bien aux exigences qu'aux objectifs du NEPAD.

La prise de conscience grandissante de la nécessité d'intensifier la coopération entre les pays du Sud joue, sans nul doute, un rôle majeur dans la coopération internationale pour le développement. Cette coopération, en retour, contribuera à la mise en œuvre du NEPAD. La coopération Sud-Sud sera également favorable à toutes les parties prenantes.

Pour terminer, ma délégation prie la communauté internationale et l'ONU d'accroître encore leur appui au NEPAD afin que celui-ci devienne une réalité. Un tel appui pourrait aussi ouvrir la voie à des efforts redoublés en faveur du développement de l'Afrique et contribuer à l'intégration du continent à la communauté internationale.

M. Hachani (Tunisie) : L'intérêt de plus en plus marqué de la communauté internationale, et du système des Nations Unies en particulier, envers l'Afrique, dénote une prise de conscience mondiale quant à l'urgence de mettre sur pied un véritable partenariat de développement pour notre continent qui a tant souffert, des décennies durant, des affres des conflits armés, des pandémies, de l'instabilité, de la pauvreté et de la marginalisation. Cependant, une simple lecture du deuxième rapport, récemment publié par le Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, révèle que, malgré la volonté et l'engagement des pays africains, la mise en œuvre de cet important programme africain requiert une plus grande mobilisation de la communauté internationale et une meilleure harmonisation de ses instruments d'intervention, conformément aux orientations préconisées par le Sommet du Millénaire, lequel a clairement souligné la nécessité de répondre aux besoins spécifiques propres à l'Afrique.

En effet, dans bien des cas, les économies des pays africains continuent de régresser, notamment en raison de la chute des prix des produits de base,

principale source de revenu pour la plupart des pays du continent, de l'application de mesures protectionnistes au plan commercial, de la grande instabilité des recettes en devises, de l'insuffisance de l'aide publique au développement et du niveau des investissements étrangers directs.

Dans le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du NEPAD, un appel pressant a été lancé pour placer l'Afrique au centre d'un partenariat mondial pour le développement qui soit synchronisé sur les trois principaux axes suivants : améliorer le niveau de l'aide publique au développement; rééquilibrer les échanges commerciaux par l'élargissement significatif de l'accès aux marchés pour les produits prioritaires des pays en développement et le démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires; et enfin, définir un schéma de règlement à la problématique de dette dont les effets hypothèquent lourdement les capacités des pays africains et détournent les ressources devant être consacrées à des projets d'importance primordiale tels que l'éducation, la santé ou l'infrastructure de base.

L'Afrique est assurément la région la plus affectée par les contrastes et les paradoxes de l'environnement mondial actuel. Et là, je voudrais me référer à la nouvelle étude concernant le surendettement en Afrique, établie récemment par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Cette étude conclut, entre autres, que la situation africaine en matière d'endettement est incompatible avec la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le transfert négatif de ressources financières, qui est une autre forme de subventionnement au profit des économies prospères, pénalise gravement le développement économique et humain.

Le redressement de cette situation de paradoxe devrait constituer, pour les partenaires de l'Afrique, la première étape en vue de donner plus de cohérence à leurs politiques en matière de développement et de permettre à l'Afrique de devenir un bénéficiaire net des flux et reflux des ressources financières. L'installation de cet environnement propice au développement de l'Afrique, qui est aussi un pilier dans le processus de mise en œuvre des priorités du NEPAD, est un préalable pour installer un équilibre stable et permanent entre les objectifs de développement de l'Afrique et les contraintes de la mondialisation.

Loin de constituer un motif de désespoir, ce tableau peu reluisant de la situation en Afrique doit inciter la communauté internationale – gouvernements, système des Nations Unies, institutions internationales, secteur privé et société civile – à redoubler d'efforts dans le cadre d'un véritable partenariat de développement, basé sur la solidarité et la coopération internationale, pour permettre à l'Afrique de se relancer, de s'adapter et d'accélérer son processus d'intégration à l'économie mondiale.

Les objectifs fixés par la Déclaration du Millénaire pour 2015 sont certes ambitieux mais réalisables à condition que les engagements pris en 2000, ainsi que lors des grandes conférences internationales, y compris à Monterrey et à Johannesburg, soient suivis d'effet grâce à un sursaut de solidarité en faveur de l'Afrique. Les organismes du système des Nations Unies qui opèrent sur le terrain ont, à cet égard, un rôle primordial à jouer en donnant des perspectives opérationnelles au consensus mondial contre la pauvreté, permettant ainsi à l'Afrique de connaître l'essor dont elle a si souvent été privée.

Au moment où l'Afrique enregistre des progrès notables sur la voie du règlement des conflits qui ont si longtemps entravé le développement de nombreux pays, au moment où l'Afrique affiche sa détermination de prendre sa destinée en mains en adoptant des plans de restructuration et de mise à niveau, au moment où l'Afrique se mobilise pour concrétiser les objectifs du NEPAD, programme global et intégré au service du développement de l'Afrique et base de coopération avec ses partenaires, nous ne pouvons perdre de vue que cette réelle volonté de se prendre en charge réclame des ressources financières, humaines et techniques au-dessus des moyens de plusieurs pays africains, d'où la nécessité structurelle d'un apport extérieur dont la responsabilité incombe, à plusieurs égards, à la communauté internationale dans toutes ses composantes.

Avant de terminer, je voudrais exprimer la considération et l'appréciation de la délégation tunisienne pour les efforts inlassables déployés dans ce cadre, par M. Ibrahim Gambari, Conseiller spécial pour l'Afrique, et nous espérons, par la même occasion, que l'engagement formel pris pour fournir les ressources adéquates à son Bureau, qui constitue le point focal du secrétariat chargé du NEPAD, ne sera pas remis en cause.

M. Mohd. Radzi (Malaisie) (*parle en anglais*) : La Malaisie souscrit à la déclaration faite plus tôt par le représentant du Qatar au nom du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi qu'à la déclaration faite par le représentant du Laos au nom des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

L'Afrique, nous le savons, est un continent vaste et varié. Chaque pays a ses particularités, ses besoins spécifiques et ses atouts. Pendant bien des années, le continent a attiré l'attention internationale dans sa lutte contre la pauvreté, la faim, les maladies contagieuses, les conflits armés et une multitude d'autres fléaux qui ont empêché la plupart des pays du continent de parvenir à un développement durable et à une stabilité politique.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique promet d'instaurer de nouvelles perspectives sociales, politiques et économiques en Afrique. Le rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du NEPAD (A/59/206 et Corr.1) est très encourageant. Il est satisfaisant que des progrès ont été réalisés, même s'ils ne sont pas égaux dans tous les pays africains. Nous sommes particulièrement encouragés par le fait que les programmes et projets de développement ont été bien planifiés et s'étendent à tous les secteurs essentiels pour faire avancer les pays africains vers un niveau plus élevé de développement économique. C'est avec grande satisfaction que nous avons noté, à la lecture du rapport, que l'année écoulée a été marquée par des progrès dans l'élaboration de cadres de politiques sectorielles, la mise en œuvre de programmes et de projets spécifiques et l'établissement d'objectifs de dépenses pour les priorités de secteurs particuliers.

Nous appuyons les programmes et projets actuels qui mettent l'accent sur les problèmes clefs du développement de l'infrastructure – santé, éducation, environnement, tourisme, agriculture, science et technologie et industrialisation. Du point de vue de la propre expérience de la Malaisie dans le domaine du développement, certains de ces secteurs sont essentiels pour mettre un pays sur la voie d'un progrès et d'un développement accru. Nous prenons note, par exemple, du programme visant à transformer 600 000 écoles africaines en écoles informatisées.

La Malaisie a salué et appuyé vigoureusement les efforts en vue d'instaurer une approche intégrée au développement de l'Afrique par le biais du NEPAD.

Nous félicitons les pays africains d'avoir appuyé et adopté cette initiative dans leur propre programme de développement. Nous félicitons les dirigeants des pays africains de leur engagement et de leur détermination continus à prendre des mesures audacieuses pour favoriser la croissance économique, promouvoir le développement durable, réduire la pauvreté et parvenir à la sécurité alimentaire et à la stabilité dans leurs pays respectifs.

Comme le confirme le Secrétaire général dans son rapport, le NEPAD a eu un certain effet sur l'Afrique. Il ne fait pas de doute que les pays africains qui ont fait des progrès grâce au NEPAD ont montré que le développement et le progrès sont possibles en Afrique, comme partout ailleurs. Ce résultat sera certainement un exemple encourageant que les autres pays africains pourront imiter. Leurs expériences pourraient servir de meilleures pratiques dont les pays africains pourraient s'inspirer.

La Malaisie tient à souligner que la mise en œuvre de programmes et de projets dans le cadre du NEPAD sera couronnée de succès si elle bénéficie d'une assistance externe soutenue. La communauté internationale, en particulier nos partenaires de développement et le système des Nations Unies, doit continuer à apporter l'assistance nécessaire au maintien de la dynamique positive qui existe actuellement en faveur du changement dans le cadre du NEPAD. Il y a des limites à ce que les pays africains peuvent faire par eux-mêmes, et nous sommes tous conscients des contraintes auxquelles ils sont assujettis, surtout en matière de ressources financières, particulièrement dans le cas des pays les moins avancés d'Afrique. Nous jugeons encourageante la réaction très positive de la communauté internationale, qui s'est manifestée par une série d'actions internationales visant à aider à la mise en œuvre du NEPAD, y compris la création de la Commission pour l'Afrique par le Gouvernement du Royaume-Uni.

Les ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs fixés pour le Nouveau Partenariat ont été clairement définies à l'occasion de différentes conférences et divers sommets. Nous savons que des initiatives regroupant des partenaires de développement, des institutions financières internationales et régionales, ainsi que le système des Nations Unies, ont été lancées pour apporter les ressources nécessaires au financement des programmes et projets dans le cadre du NEPAD. Nous nous

félicitons des efforts en faveur de l'allégement de la dette, qui sont susceptibles d'aider les pays africains, en particulier la décision des dirigeants des pays du G-8 de proroger jusqu'en 2006 l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Toutefois, nous partageons les inquiétudes des pays africains, qui estiment qu'il faut faire davantage pour traiter la question importante de la viabilité de la dette, afin de trouver une solution à long terme au problème de la dette des pays en développement, surtout les pays les moins avancés, dont la majorité sont en Afrique. Dans ce contexte, nous exhortons les partenaires de développement, surtout les pays créditeurs du Nord, de voir plus loin que l'Initiative PPTE et de rechercher des moyens – y compris par des approches novatrices et originales – d'aider les pays affectés à améliorer leur situation et acquérir une assise financière plus ferme et viable à long terme. Comme d'autres avant nous, nous souhaitons également rappeler aux partenaires de développement, qui se sont engagés à atteindre certains niveaux d'aide publique au développement en faveur des pays africains de tenir leurs promesses afin de permettre la pleine mise en œuvre du NEPAD.

Comme cela a été affirmé dans de nombreuses instances, nous pensons que le commerce est un moyen pratique et efficace d'aider les pays africains, dans la mesure où la plupart d'entre eux sont des exportateurs de denrées agricoles et de produits de base. Les pays développés doivent approfondir leurs démarches en vue d'ouvrir leurs marchés aux exportations africaines, surtout de produits agricoles et de produits de base. Les pays développés doivent aussi prendre les mesures nécessaires pour éliminer leurs subventions agricoles à l'exportation et réduire les appuis financiers nationaux à l'agriculture qui faussent le jeu de la concurrence, afin d'aider les pays africains à gagner un revenu correct de leurs exportations agricoles. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrions parler d'explorer les possibilités de trouver des sources de financement nationales pour le développement en Afrique.

Il a été reconnu, y compris dans le rapport du Secrétaire général, que la coopération Sud-Sud peut jouer un rôle capital pour compléter d'autres efforts en faveur du développement en Afrique. La communauté internationale doit s'efforcer de promouvoir la coopération Sud-Sud dans le cadre des nombreuses initiatives en cours parmi les pays développés. C'est là

une autre voie importante pour promouvoir la croissance en Afrique. nombreuses initiatives africaines importantes ont été

La Malaisie est fermement convaincue du potentiel de la coopération Sud-Sud. Depuis plus de deux décennies, la Malaisie a incorporé des programmes de coopération Sud-Sud dans sa politique étrangère et ses plans de développement national. À sa modeste échelle, la Malaisie a partagé ses expériences en matière de développement avec d'autres pays en développement, en invitant au cours des 20 dernières années de nombreux pays africains à participer à des programmes de formation dans le cadre du Programme malaisien de coopération technique. En plus de cette formation technique et administrative, la Malaisie appuie fortement la cause du développement en Afrique et participe activement à sa promotion. Elle a accueilli des dialogues sur le développement en Afrique, en particulier le Dialogue international de Langkawi. Nous avons également apporté un appui sans faille et pris une part active au Dialogue international sur le partenariat avisé avec les pays d'Afrique méridionale et avons été très constants dans notre participation à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, lancée par le Japon.

Dans l'application concrète de sa politique, la Malaisie a encouragé son secteur privé à rechercher des partenariats et à investir dans plusieurs pays d'Afrique, en vue de partager nos expériences en matière de développement dans des domaines essentiels pour l'Afrique et de participer au processus d'édification de nations sur ce continent. Nous pensons que la présence de notre secteur privé en Afrique et sa participation au développement par l'entremise d'investissements et de projets commerciaux est susceptible de contribuer à la réalisation de divers objectifs du NEPAD. Nous espérons que les meilleures pratiques élaborées par d'autres pays en développement, surtout celles relatives à la création d'un environnement national propice pour attirer et préserver les investissements étrangers directs, s'avéreront d'une grande valeur pour de nombreux pays africains.

Ma délégation juge très encourageant le fait que les pays africains soient déterminés à appliquer le NEPAD. Ils ont fait la preuve de leur volonté de mener les changements nécessaires pour donner à l'Afrique toutes ses chances de réaliser son potentiel de croissance vigoureuse, bénéficiant à toute la population, et de stabilité politique durable. De

lancées pour donner aux africains eux-mêmes la capacité de perfectionner la coordination et la planification et de renforcer la mise en œuvre et le suivi des programmes et projets du NEPAD, et celles-ci donnent satisfaction.

Tandis que le continent africain s'efforce d'élaborer et d'appliquer des plans d'action permettant de créer un environnement propice au succès du NEPAD, il est impératif que la communauté internationale apporte un appui indispensable, afin d'assurer que l'Afrique réussira dans cette tentative. Il ne fait aucun doute que le succès du NEPAD amènerait des bienfaits considérables à la communauté mondiale.

M. Sunaga (Japon) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport (A/59/285), qui montre clairement que les pays africains ont réalisé des progrès significatifs dans la promotion de la paix et du développement durable.

Le Gouvernement japonais apprécie la mise en place du Conseil de paix et de sécurité sous l'égide de l'Union africaine, car cet organe peut jouer un rôle significatif dans la promotion d'une paix durable sur le continent.

Une indication des progrès déjà réalisés est la réaction rapide des pays d'Afrique à la crise au Darfour, lorsque le Conseil de paix et de sécurité a décidé de déployer sa force de protection et de surveillance composée de 300 membres. Un autre signe prometteur est la mise en place du Mécanisme d'évaluation intra-africaine dans le cadre du NEPAD qui, d'après le Japon, représente un instrument utile pour le suivi du développement durable. Japon le perçoit comme étant une indication de plus en plus probante du fait que les pays africains se chargent du processus d'élimination de la corruption et de protection des droits de l'homme.

Toutefois, toutes ces évolutions positives ne peuvent pas masquer le fait qu'il reste des difficultés énormes à surmonter. Le Japon partage l'avis qu'il y a fort à faire pour que les nouvelles initiatives africaines prennent racine. Par exemple, la capacité d'action des organisations régionales africaines, y compris l'Union africaine, doit être améliorée. La communauté internationale, pour sa part, doit appuyer les efforts des pays africains, sans quoi l'élan précieux né de l'initiative africaine aura été en vain.

Le Gouvernement japonais a intensifié ses efforts à l'appui des pays africains depuis la création de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA) en 1993. Les principes clefs défendus par la CITDA sont la responsabilité locale et le partenariat. Forte de ces principes, la CITDA III, qui s'est tenue l'année dernière, a proposé un renforcement du partenariat avec le NEPAD. En effet, ce partenariat se développe dans les trois domaines d'action prioritaires que sont la consolidation de la paix, la réduction de la pauvreté grâce à la croissance économique et au développement centré sur les besoins des personnes.

Comme nous le savons tous, la paix est une condition préalable au développement. Le Japon attache une importance particulière à l'appui continu, depuis le processus de paix mettant fin à un conflit jusqu'à la phase ultérieure de reconstruction. Pour cette raison, le Japon continue à soutenir les activités des organisations régionales africaines, y compris l'Union africaine et Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le domaine de la prévention, de la gestion et de la résolution de conflit.

Le Japon apporte également une aide humanitaire au Libéria et au Soudan. Pour le Soudan en particulier, le Japon a décidé d'apporter une aide humanitaire supplémentaire d'urgence, d'un montant de 15 millions de dollars, compte tenu de la détérioration des conditions humanitaires dans la région de Darfur au cours du mois de septembre. Il s'agit d'une augmentation de plus de 6 millions de dollars de l'aide d'urgence que le Japon fournissait jusqu'à présent, ce qui porte le total de l'aide humanitaire fournie par le Japon à 21 millions de dollars.

Le Japon prévoit d'aider le Burundi dans ses efforts vers le développement durable par le biais d'un fonds d'affectation spéciale pour la sécurité humaine, qui a été créé par le Gouvernement japonais par l'entremise de l'ONU.

Deuxièmement, le Japon estime que la croissance économique peut être une puissante force au service du développement. Fournir une aide publique au développement dans des secteurs tels que le transport, l'information, la technologie de communication et l'énergie contribue certainement à créer un environnement favorable au développement du commerce et au développement en général. Cela, en retour, produit assurément la croissance économique,

mais l'APD à elle seule ne suffit pas. Nous devons rendre le système commercial multilatéral plus favorable aux pays africains, et le Japon fait également des efforts dans ce sens. Par exemple, le Japon accorde des franchises de droits et quotas de préférence à 29 % de ses importations en provenance des pays les moins avancés et ne fournit aucune subvention à l'exportation aux producteurs agricoles japonais.

En outre, le Japon a pris l'initiative d'élargir le commerce et l'investissement entre l'Asie et l'Afrique. Nous accueillerons la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique et la Conférence sur l'investissement les 1^{er} et 2 novembre 2004.

Troisièmement, en accord avec le concept de sécurité humaine, le Japon favorise le développement centré sur l'humain, qui place le développement des ressources humaines à la base de l'édification de la nation. En effet, l'émancipation des individus par l'éducation et les soins sanitaires est indispensable au développement durable. En gardant cela à l'esprit, le Japon mobilisera 2 millions de dollars d'APD pour soutenir l'éducation dans les pays africains. Il attache également une grande priorité à la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et les autres maladies infectieuses.

Nous sommes à l'approche d'une série d'événements importants l'année prochaine, durant laquelle l'Afrique deviendra de nouveau un point essentiel à l'ordre du jour de la communauté internationale. Le Japon renouvelle ses engagements de collaborer avec les pays africains et le reste du monde pour la paix et le développement en Afrique.

M. Badji (Sénégal) : Je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte d'intervenir dans le cadre de ce débat plénier consacré conjointement aux efforts enregistrés dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, aux causes des conflits en Afrique et à la lutte contre le paludisme. L'attention particulière accordée au NEPAD, aussi bien par les dirigeants et les peuples africains que par les partenaires au développement du continent démontre, s'il en faut, la grande importance et l'opportunité de l'inscription de ce point à l'ordre du jour de la présente session.

Le rapport du Secrétaire général intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : Progrès de la mise en œuvre et de l'appui

international » (A/59/206), nous présente un tableau exhaustif des actions entreprises par les parties au Contrat de raison et de cœur qui, à travers le NEPAD, lie l'Afrique à la communauté internationale et au système des Nations Unies.

Il est encourageant de noter dans ce rapport que les pays africains ont commencé à réaliser leur vision commune avec patience et détermination, comme en atteste du reste les initiatives dans les domaines économiques et de la bonne gouvernance, entre autres.

Au plan économique, notre volonté d'asseoir sur des bases durables le redressement du continent se traduit par le choix de 20 programmes prioritaires dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau, de l'hygiène et des technologies de l'information et de la communication. Au plan de la bonne gouvernance, les avancées réalisées dans la mise en place du Mécanisme d'évaluation interafricaine, auquel une vingtaine de pays a déjà adhéré, constitue une preuve de notre détermination de mener des politiques vertueuses et transparentes.

En appui à ces efforts du continent, le rapport du Secrétaire général nous indique que des initiatives louables, qu'il faut encourager, ont été prises par les deux autres parties prenantes au contrat que j'ai tantôt évoqué et qui sont la communauté internationale et le système des Nations Unies.

Nous l'avons tous remarqué, le bilan de notre partenariat est dans l'ensemble positif. Les faits et les chiffres le confirment. Nous nous devons cependant de convenir avec le Secrétaire général, qu'à côté des résultats positifs atteints grâce à nos efforts communs, il nous reste beaucoup à faire. À ce propos, il nous faut, à présent, nous Africains, dépasser les avancées conceptuelles et nous investir pleinement dans les actions de réalisation des projets prioritaires que nous avons identifiés.

Pour ce qui est de nos partenaires, je réitérerai simplement les actions urgentes dans les trois domaines de coopération d'une importance critique pour l'Afrique, je veux parler de l'aide publique au développement, du commerce et de la dette. S'agissant de l'aide publique au développement, l'argumentaire du Secrétaire général pour une augmentation du volume destiné à l'Afrique et pour une harmonisation et une simplification des procédures est assez convaincant pour que je n'aie pas à y revenir.

J'insisterai simplement pour que les pays donateurs qui ne l'ont pas encore fait s'engagent clairement, et en fonction d'un calendrier précis, à atteindre l'objectif de 0,7 % dans les meilleurs délais possibles. Telle nous semble être la condition nécessaire pour mobiliser le montant additionnel d'aide publique au développement dont l'Afrique a besoin pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour ce qui est du commerce, le cycle de Doha tarde encore à donner des preuves de ce qu'il est un cycle du développement, ce qui explique que nombre d'orateurs qui m'ont précédé ont fait le plaidoyer de l'accès des produits africains aux marchés des pays développés, de la suppression des subventions agricoles et de la stabilité des prix des produits de base. Je me limiterai donc à formuler la demande que nos pays puissent être autorisés, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales, à verser des subventions temporaires à certaines de nos industries dont la survie serait autrement menacée.

Concernant enfin le problème de la dette, s'il revient, telle une rhétorique, dans nos interventions successives, c'est qu'en dépit des efforts que font nos pays, ce serait une illusion de penser que les économies africaines peuvent atteindre le taux de croissance de 7 % requis pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, si une solution durable n'est pas trouvée à cette contrainte majeure.

L'annulation totale de la dette des pays pauvres de l'Afrique subsaharienne est un impératif certes économique, mais aussi et surtout moral, compte tenu de la responsabilité indéniable de nos créanciers dans la survenance de cette crise. Toutefois, en attendant qu'une solution consensuelle soit trouvée au règlement de la question ainsi qu'à la définition du « niveau d'endettement soutenable », il serait salutaire que nos partenaires acceptent la suspension des paiements effectués au titre du service de la dette, et ce, sans génération d'intérêts supplémentaires.

Aide, commerce et dette, voilà les trois domaines prioritaires où des actions urgentes sont attendues de nos partenaires. C'est à ce prix que la dynamique amorcée par le NEPAD se consolidera davantage. Mais les actions que voilà devront être complétées par d'autres initiatives dans le domaine de l'agriculture et, à un niveau plus global, dans celui de la mondialisation. Pourquoi l'agriculture? Parce que seule une révolution verte peut mettre un terme à la faim et à

la sous-alimentation qui frappe des millions de personnes en Afrique subsaharienne.

Notre Secrétaire général est d'avis que ce ne sont pas les connaissances pour réaliser cette révolution verte qui font défaut, mais la volonté politique de traduire ces connaissances en actes. Malheureusement, et en attendant cette volonté politique, le Secrétaire général poursuit et je cite « une faim qui n'a pas sa raison d'être continue de ruiner des vies et de compromettre l'avenir de tout un continent ».

Pourquoi également la mondialisation? Parce que celle-ci génère une dynamique d'exclusion à l'encontre de l'Afrique, avec le risque de voir notre continent se transformer en terreau fertile où viendraient prospérer des idéologies véhiculant intolérance et violences. Il nous appartient donc de changer cette dynamique, en nous inspirant de la stratégie de changement préconisée par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, dont, au demeurant, je voudrais me féliciter de l'excellent rapport.

De 1986 à nos jours, l'Afrique a été liée à la communauté internationale par trois contrats successifs, à savoir le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (1986-1990) d'abord, le Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 ensuite et le NEPAD maintenant.

Les caractéristiques de chacun de ces programmes ainsi que les circonstances historiques dans lesquelles ils ont été lancés sont loin d'être identiques, mais les programmes que voilà sont similaires en ce que l'insuffisance des ressources qui avaient valu aux deux premiers de s'achever sur un constat d'échec caractérise encore le début de la mise en œuvre du NEPAD. Seul un sursaut collectif, comme la communauté internationale sait si bien le faire quand les nécessités impérieuses du moment l'exigent, seul un tel sursaut collectif, disais-je, peut nous permettre d'éviter au NEPAD un sort semblable à celui de ses prédécesseurs.

M^{me} Laohaphan (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Ma délégation se joint aux déclarations qui ont été prononcées plus tôt par le Représentant permanent du Qatar, l'Ambassadeur Al-Nasser, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par l'Ambassadeur Kittikhoun, représentant de la République démocratique populaire

lao, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

La délégation thaïlandaise note avec satisfaction l'attention que la communauté internationale a accordée à l'urgence des problèmes de l'Afrique, ainsi que son engagement à régler ces problèmes de manière prioritaire. Nous sommes fortement encouragés par le ferme soutien et par la volonté politique exprimés lors de la réunion de haut niveau sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, qui s'est tenue ici à New York le 23 septembre 2004.

En dépit de cette tendance encourageante, il est nécessaire de garder à l'esprit les avertissements donnés par M. Mark Malloch Brown, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement. Dans son discours à la cinquante-septième conférence annuelle du Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, qui s'est tenue le 10 septembre 2004, l'Administrateur a averti que l'Afrique est toujours en retard sur le reste du monde et a demandé instamment que l'on apporte une aide accrue à l'Afrique pour l'aider à réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement concernant la réduction de la pauvreté, à savoir la réduction de moitié d'ici à 2015.

Il a également dit que la ligne de tendance actuelle pour cette année était encore pire et que si la tendance actuelle se poursuivait, la pauvreté en Afrique ne serait jamais réduite de moitié. La Thaïlande nourrit les mêmes préoccupations et partage sa suggestion, à savoir que l'appui uni à la société civile devrait être un élément clef de la coalition politique qui nous remettra sur le bon chemin. Nous considérons, comme lui, qu'il faut mettre l'accent sur l'importance du microcrédit et d'un secteur privé national solide pour progresser vers les Objectifs du Millénaire pour le développement, car notre expérience en Thaïlande a montré que les petites et moyennes entreprises et l'esprit d'entreprise local peuvent jouer un rôle actif pour stimuler la croissance économique et pour promouvoir le bien-être au niveau local.

La Thaïlande se joint également à la communauté internationale pour appuyer la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. Nous sommes fermement engagés à aider l'Afrique à s'aider elle-même et à parvenir au

développement durable et à la croissance économique, en particulier dans les domaines où notre expérience a été couronnée de succès, tels que dans le développement agricole et rural grâce au projet « un village, un produit »; dans les petites et moyennes entreprises (PME) avec l'appui du projet « fonds pour le village »; dans le tourisme et dans la santé.

Un autre domaine important est celui des activités de substitution, qui visent à renforcer l'économie locale grâce à des ressources facilement disponibles et des applications pratiques de la technique. La Thaïlande attend avec intérêt de partager son expérience avec les pays africains lors de la Conférence internationale au niveau ministériel sur les activités de substitution : l'autosuffisance économique, que la Thaïlande tiendra en novembre de cette année à Bangkok. À cette conférence, nous espérons être en mesure d'offrir notre coopération aux gouvernements participants en suggérant quatre axes de réflexion : renforcement des liens économiques; coopération technique; partage des expériences et des pratiques; et coopération en matière de défis mondiaux. Ces quatre sujets ont pour guide les principes clefs de la promotion de l'initiative individuelle, de la maîtrise des responsabilités et du partenariat.

Pour renforcer ses liens avec l'Afrique, la Thaïlande a participé pour la première fois au Sommet extraordinaire de l'Union africaine, en tant qu'invité du Burkina Faso, et en novembre M. Surakiart Sathirathai, le Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, participera au Sommet de la Francophonie, qui se tiendra aussi au Burkina Faso. Pour sa part la Thaïlande continuera de renforcer son partenariat avec l'Afrique.

Alors que la Thaïlande, en tant que pays, renforce ses liens avec les pays d'Afrique, l'ANASE, en tant que groupe, tisse également des liens de manière à promouvoir le partenariat pour le développement avec le NEPAD ce qui nous pensons, servira d'exemple édifiant en ce qui concerne le développement de l'Afrique par les Africains.

En partenariat avec les pays donateurs et les organisations internationales, la Thaïlande accroît sa coopération technique avec les pays africains. En plus de sa participation à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, la Thaïlande renforce sa coopération avec le Japon au titre de l'Agence japonaise de coopération internationale

(AJCI) et avec la France au titre de l'Agence française de développement et est actuellement en train d'envisager de faire la même chose avec le Royaume-Uni et la Belgique pour fournir une coopération technique et des cours de formation pour le personnel africain. Nos efforts comprennent la collaboration avec des institutions des Nations Unies telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance en vue d'accroître la coopération au développement avec l'Afrique.

Notre effort de coopération est destiné à mettre en valeur les ressources humaines et à apporter une plus-value à la production de matières premières, faible génératrice de revenus, de façon à accroître la productivité agricole et à permettre de diversifier l'économie de l'Afrique. La Thaïlande se tient prête à contribuer au renforcement des capacités des entreprises africaines, pour qu'elles servent de moteurs et de catalyseurs de la croissance économique dans leurs pays.

Le paludisme et l'épidémie de VIH/sida restent des menaces capitales au développement humain et sapent les progrès potentiels de l'Afrique. Consciente de cela, la Thaïlande travaille maintenant avec les pays africains à un programme de coopération technique pour la prévention et le traitement du VIH/sida en fournissant du matériel médical et des médicaments essentiels et les installations nécessaires, en accordant des bourses au personnel médical africain pour sa formation en Thaïlande, en envoyant une équipe technique en Afrique chargée de donner des cours et séminaires de formation à ses homologues africains et en organisant une campagne de sensibilisation du public sur le VIH/sida.

La campagne de la Thaïlande contre le paludisme a été un parcours de longue haleine. Après plusieurs décennies d'efforts acharnés, qui ont fini par porter leurs fruits, la Thaïlande commence maintenant à réduire à la fois la prévalence du paludisme et son taux de mortalité. Un certain nombre d'efforts de prévention du paludisme ont également été mis en œuvre, dont l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide, la pulvérisation de DDT à effet rémanent, la vaporisation d'insecticides et des mesures de destruction des larves. À cet égard, la Thaïlande se réjouit de partager son expérience et d'offrir son soutien aux efforts coordonnés en vue de maîtriser la

crise du paludisme en Afrique et de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous saisissons cette occasion de réaffirmer notre engagement : aider l'Afrique, de concert avec l'ONU et la communauté internationale, à s'acheminer vers le développement durable et à instaurer durablement la paix et la sécurité.

M. Tekle (Érythrée) (*parle en anglais*) : La délégation érythréenne saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude au Secrétaire général pour son rapport complet sur les progrès du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/59/206 et Corr.1).

Les États africains ont adopté massivement le NEPAD comme cadre et programme d'action global pour la renaissance et le développement de l'Afrique. Le Nouveau Partenariat a rapidement reçu un appui généralisé de la part des gouvernements non africains, des organisations intergouvernementales, dont l'ONU et l'Union européenne et les organisations non gouvernementales.

On peut supposer que cet appui apporté au NEPAD vient du fait qu'il est radicalement différent de tous les plans de développement africains précédents et qu'il fait des Objectifs du Millénaire pour le développement des objectifs centraux; d'autre part, il aura le mérite d'être pris en charge, conduit et géré par les Africains. Cet appui s'est traduit par la légère augmentation de l'aide octroyée par les pays donateurs traditionnels et la création par le Secrétaire général de l'ONU du Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique en mai 2003. Le Secrétaire général a également mis en place un Groupe consultatif sur l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique chargé de l'aider dans le suivi de l'appui international au NEPAD. Il est également encourageant de noter que le système des Nations Unies intègre d'ores et déjà le NEPAD à ses protocoles et programmes. De fait, une coopération notable s'est mise en place entre le secrétariat du NEPAD et les organisations régionales et sous-régionales.

Le NEPAD, que sous-tendent les notions jumelles de la prise en charge par les intéressés et du partenariat, est guidé par de nobles idéaux. Il aspire à rendre l'Union africaine beaucoup plus efficace en matière de prévention des conflits et, en assurant durablement la paix sur le continent, à favoriser une culture de la démocratie, à créer un terrain solide pour

les institutions démocratiques et une bonne direction d'entreprises et à établir avec les pays développés un partenariat fondé sur le bénéfice mutuel, le respect mutuel, la transparence et la responsabilisation. Axé sur les catégories les plus vulnérables et marginalisées, il a pour objectifs d'éliminer la pauvreté, de mettre fin au marasme économique et d'assurer une croissance et un développement durables le plus tôt possible.

Le NEPAD a connu quelques succès modestes au cours de ses trois premières années d'existence. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine siège désormais au Caire, tandis que c'est l'Afrique du Sud qui accueillera le Parlement africain. Le Conseil économique, social et culturel en est aux derniers stades de sa formation et devrait commencer son travail de consultation dans un avenir proche.

Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine permet aux pays africains d'échanger leurs vues et de mettre en commun leur expérience en matière de défense et de renforcement des droits de l'homme et de la bonne gouvernance, à la fois politique et économique, ainsi que de gestion économique saine. Les ministres africains de l'agriculture ont élaboré un plan de développement global de l'agriculture africaine qui, on l'espère, servira de base essentielle à des projets concrets dans des pays et régions donnés. Les ministres de la santé ont réaffirmé l'engagement des gouvernements africains de consacrer 15 % de leur budget respectif à la santé, tandis que les ministres de l'éducation ont mis au point un programme d'expansion rapide de l'éducation primaire. Une stratégie en matière de tourisme et des programmes de développement des infrastructures sont également en place. Le Comité des chefs d'État et de gouvernement pour la mise en œuvre du NEPAD a pris des mesures préliminaires qu'il espère voir contribuer à la réalisation des programmes du NEPAD; cela nous paraît fort prometteur.

Tout cela est de bon augure pour l'Afrique et les acquis ci-dessus sont à saluer. Cependant, cela ne doit pas nous amener à croire que le NEPAD n'est pas en butte à des obstacles et des problèmes ni ou exposé à des dangers.

La première grande source de préoccupation est l'absence de paix dans de nombreuses parties du continent. L'Afrique est le seul continent ravagé par une multiplicité de conflits internes et inter-États. Nous devons nous remémorer, à cet égard, les mots du

Secrétaire général, Kofi Annan, qui, dans son rapport de l'an dernier nous engageait à accorder à la paix, la sécurité et la stabilité la plus haute priorité dans l'ordre du jour du NEPAD – et même dans tous les ordres du jour africains. Nous nous illusionnons si nous croyons que le développement pourra se faire sans paix ou sans coopération Sud-Sud entre les pays africains en conflit.

Il convient de saluer la création par l'Union africaine de son Conseil de paix et de sécurité. Nous reconnaissons également que l'Union africaine envisage la création d'organisations sous-régionales et la revitalisation de celles qui existent déjà. Toutefois, l'Organisation de l'unité africaine, en particulier dans les deux dernières décennies de son existence, et l'Union africaine, au cours de ses trois premières années, n'ont pas joué un rôle crédible ou obtenu seuls de résultats significatifs en matière de prévention et de résolution des conflits. En outre, il est peu probable que l'Union africaine obtienne le moindre résultat à l'avenir sans un changement révolutionnaire d'attitude ou de volonté politique, accompagné d'impartialité, de transparence et de responsabilité.

De fait, quels que soient les succès remportés en Afrique par les Africains, ils ont été le fruit d'efforts sous-régionaux dans lesquels la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont joué un rôle remarquable et exemplaire.

Deuxièmement, la bonne gouvernance ne saurait être importée ou imposée par des forces extérieures, comme l'a dûment démontré l'expérience qu'ont les Africains des institutions de Bretton Woods. Un mécanisme d'évaluation par les pairs est remarquable, mais peut-on espérer qu'il fonctionne utilement dans un système international au sein duquel l'État, avec ses intérêts nationaux réels ou perçus, reste un acteur de premier plan? Est-ce concevable qu'une organisation qui ne peut pas arrêter une position définitive – a fortiori mener une action coercitive – sur une décision de justice – dont elle garantit l'application en étant signataire d'un traité – agisse ou se prononce sur la mauvaise gouvernance d'un membre? Il s'avère manifestement que l'Union africaine, telle qu'elle existe et se comporte à l'heure actuelle, n'a ni la capacité nécessaire ni la volonté et la détermination politiques collectives de prévenir ou régler les conflits.

Le troisième obstacle majeur au développement africain est le financement. C'est un fait que presque 50 % des États africains connaissent une croissance et un développement économiques négatifs et sont plus pauvres à l'heure actuelle qu'ils ne l'étaient il y a 10 ou 20 ans, et qu'il leur faudrait près d'un demi-siècle pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il est évident et bien compris que les énormes défis posés par la sécurité alimentaire, l'eau salubre, la santé et l'éducation ne peuvent être exclusivement relevés par des voies internes africaines et que le succès du NEPAD dépend largement de l'aide étrangère.

Cela doit être une source de grande préoccupation pour un programme qui est censé être la propriété des Africains. Les annonces d'aide ont été faites par les pays développés à plusieurs instances internationales. Les promesses étaient de réduire ou d'annuler la dette, d'accroître l'aide publique au développement et l'investissement étranger direct, de tenir les engagements pris à l'égard du Fonds fiduciaire de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et d'apporter une contribution concrète au succès du NEPAD. Pourtant, le rapport du Secrétaire général révèle que, bien qu'il y ait eu une légère augmentation de l'APD et quelques améliorations dans la réduction de la dette et son annulation, ainsi que des contributions au Fonds fiduciaire PPTF, l'appui international à l'Afrique est bien inférieur à ce qui est nécessaire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et qu'il « demeure urgent d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide accordée aux pays de la région » (A/59/206 et Corr.1, par. 41) et qu'on « préconise de plus en plus l'adoption d'un nouveau cadre d'analyse de la viabilité de la dette » (ibid., par. 36).

Ceci doit être aussi une source de grave préoccupation pour un programme qui se targue d'être autosuffisant. Toutefois, ce n'est pas tout. Il faut également s'inquiéter du fait qu'outre les 64 milliards de dollars nécessaires au lancement du NEPAD, son programme agricole prévoit un ensemble de mesures d'aide extérieure qui se chiffre à 180 milliards de dollars, alors que les auteurs de son programme éducatif ont déterminé qu'il fallait 22 milliards de dollars pour réaliser les objectifs du programme. Les besoins dans d'autres secteurs n'ont pas été chiffrés ou publiés. Ce sont d'énormes quantités d'argent, aussi

une question simple se pose : d'où viendront-elles? Là réside le danger inhérent au NEPAD.

Le NEPAD doit avoir accès aux sources de financement pour triompher. Dans l'idéal, les fonds seraient principalement réunis par les États africains, pourtant, cela semble tout aussi improbable maintenant que dans l'avenir immédiat en l'absence, notamment, d'un secteur privé véritablement dynamique, d'un régime fiscal efficace et d'une capacité d'appel de fonds crédible. Ceci rend donc impérative l'aide internationale. Pourtant, cette aide, quand elle se présente, ne semble être possible qu'assortie de conditions préalables. À l'heure actuelle, il ne semble exister aucune communauté de vues sur cette question entre les principales sources d'assistance, le G-8 et les États africains, malgré les encouragements et les applaudissements qui ont accompagné le NEPAD.

On prétend que le développement de l'Afrique contribuera à une plus grande croissance économique dans le monde. On déclare donc qu'il serait logique que la communauté internationale comprenne les difficultés de l'Afrique et honore généreusement ses engagements. Les gouvernements africains doivent être réalistes et, surtout, ils doivent mettre de l'ordre chez eux. Il leur faut la paix – une paix juste, une paix ancrée dans la primauté du droit et le caractère sacré de la Charte et des traités. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront espérer se développer et libérer leurs peuples des chaînes du besoin et de la peur.

M. Aliyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite de l'occasion qui est donnée de porter l'attention de la présente session sur les perspectives de développement de l'Afrique grâce au débat commun sur les points 38 a) et b).

Nous adressons nos remerciements au Secrétaire général pour ses rapports présentés séparément au titre des points pertinents de l'ordre du jour (A/59/206 et Corr.1 et A/59/285) et nous appuyons les recommandations qui y figurent.

Ces questions soulignent les préoccupations et les défis auxquels les pays africains sont confrontés dans les situations de guerre et de conflits violents – notamment celles qui n'ont que trop duré – et de troubles civils qui demeurent les raisons principales de la famine, de la pauvreté et des maladies.

Conformément aux buts et aux principes consacrés par la Charte, l'Organisation conçue pour

promouvoir la paix et la sécurité par la prévention des conflits ou de leur intensification, ne doit épargner aucun effort pour trouver des solutions justes et durables à ces crises. Tenir compte des aspects des droits de l'homme dans le règlement des conflits armés est essentiel. À cet égard, nous nous félicitons du travail accompli par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU pour élaborer les principes directeurs correspondants.

Nous convenons de la prémisse selon laquelle la responsabilité principale du règlement d'un conflit armé incombe aux États Membres. Toutefois, sans un appui constant de la communauté internationale aux efforts des États Membres touchés et la pleine mise en œuvre des mandats confiés aux médiateurs, toute chance de progrès dans le règlement d'un conflit est plutôt faible.

Cependant, nous appuyons le rôle important que le Conseil économique et social joue dans la coordination des efforts internationaux de développement dans les pays africains sortant d'un conflit. Nous sommes d'avis que le dialogue sur le financement du relèvement entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods, instauré dans le cas du Burundi et de la Guinée-Bissau, pourrait être étendu à d'autres groupes consultatifs spéciaux sur les pays touchés.

Au vu de cette expérience positive, nous appelons à renforcer le dialogue entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social en matière de promotion des programmes de développement à long terme, compte tenu du mandat et des atouts de ce dernier.

Mon pays se félicite vivement des signes d'une évolution notable sur le continent africain. Nous estimons que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est un cadre de développement global et nous saluons les efforts déployés et la contribution apportée par M. Ibrahim Gambari, Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, dans l'avancement des objectifs du NEPAD. Une autre preuve claire de l'attachement des dirigeants africains au NEPAD sont les cibles établies pour l'affectation de crédits aux secteurs prioritaires recensés. En outre, nous nous félicitons des progrès enregistrés par le Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Cependant, un appui extérieur supplémentaire revêt la plus haute importance. La consolidation des

capacités, le développement des infrastructures et l'application plus large de la science et de la technique sont essentiels pour que les pays africains atteignent les objectifs de développement durable.

En proie à des inquiétudes du même ordre, concernant notamment la pauvreté, la déforestation, la désertification et, surtout, les conflits, mon gouvernement est d'avis que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dépendra en grande partie d'un accroissement de la part de l'Afrique dans les échanges internationaux, parallèlement à une augmentation de l'aide publique au développement, à un meilleur accès aux techniques et au comblement du fossé numérique.

Pays touché par un conflit, dont l'économie est en transition, l'Azerbaïdjan a peu de ressources à consacrer à la mise en œuvre du NEPAD. Nous n'en sommes pas moins disposés à faire bénéficier le NEPAD de nos capacités dans les domaines institutionnel et humain. Je suis fier de rappeler que cela fait maintenant plusieurs dizaines d'années qu'un grand nombre de jeunes femmes et jeunes gens ambitieux originaires de pays africains suivent leurs études supérieures à notre Académie du pétrole et dans d'autres établissements. Aujourd'hui, nous savons que nombre d'entre eux occupent d'importantes fonctions au sein de leur gouvernement ou dans le secteur privé, partout en Afrique, contribuant ainsi pour beaucoup au développement de leur pays.

L'Azerbaïdjan est prêt à concourir à l'éducation et à la formation de jeunes représentants des pays africains. Nous pensons que la poursuite de ce partenariat contribuera utilement à renforcer les capacités humaines de l'Afrique et à assurer une gestion durable et rationnelle des ressources naturelles de tout le continent.

M. Rock (Canada) (*parle en anglais*) : Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de prendre part à cet important débat qui tombe à point nommé. Nous remercions le Secrétaire général de ses récents rapports qui lui servent de toile de fond (A/59/206 et Corr.1 et A/56/285).

Le Canada demeure fermement attaché au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, car nous pensons qu'il est important pour l'avenir de l'Afrique et que nous avons tous un rôle à jouer pour assurer son succès. Comme il ressort des déclarations prononcées en ces lieux aujourd'hui,

d'aucuns se demandent, en Afrique et dans la communauté des donateurs, si le NEPAD est vraiment un succès.

S'il faut en juger d'après ses effets sur les pays du continent, il n'y a pas de doute qu'il reste encore beaucoup à faire. Toutefois, de par ses répercussions générales sur l'Afrique, le NEPAD a déjà donné des résultats appréciables. Il a établi un cadre de conception africaine autour duquel le système des Nations Unies et, d'une façon plus générale, la communauté internationale organisent leur appui au développement de l'Afrique. Il a inversé la tendance à la baisse de l'aide à l'Afrique, qui s'était manifestée chez les partenaires de développement et il a fait de l'examen par les pairs et de la responsabilité mutuelle d'importants éléments du processus de décision en Afrique.

Le Canada et ses partenaires du G-8 ont collaboré très étroitement entre eux, dans le cadre de leur réseau de représentants personnels pour l'Afrique et, plus récemment, au sein d'une version élargie du Forum du partenariat pour l'Afrique, afin de soutenir énergiquement le NEPAD. Ils ont notamment assuré un suivi efficace des engagements pris dans le Plan d'action pour l'Afrique adopté en 2002 au Sommet du G-8, à Kananaskis, au Canada.

Le Canada, pour sa part, a pris plusieurs autres mesures pour appuyer le NEPAD depuis le débat de l'année dernière. Le budget fédéral de février 2004 prévoyait une augmentation de l'enveloppe de l'aide internationale, qui a bénéficié d'une nouvelle majoration de 8 % pour 2005-2006. L'augmentation cumulative atteindra ainsi 36 % en quatre ans. Dans la seule période de janvier 2001 à septembre 2004, le Canada a consacré 540 millions de dollars à l'allègement de la dette des pays africains dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Jusqu'ici, le Bénin, l'Éthiopie, le Ghana, le Sénégal et la Tanzanie ont bénéficié d'une annulation de leur dette dans le cadre de ce programme.

Le 1^{er} juillet 2004, le Canada a prolongé de dix autres années, jusqu'en juin 2014, l'accès en franchise douanière accordé aux pays les moins avancés. Cette mesure profitera à tous les pays les moins avancés, dont 34 se trouvent en Afrique. Grâce aux 500 millions de dollars canadiens du Fonds canadien pour l'Afrique, qui avait été annoncé à Kananaskis, nous poursuivons la mise en œuvre de différents programmes appuyant le

NEPAD et axés sur la gouvernance, la paix et la sécurité, le commerce et la croissance économique, la santé, l'agriculture et l'eau.

Le Canada a été le premier des partenaires de développement à annoncer une contribution au Mécanisme d'évaluation intra-africaine, processus que nous jugeons crucial pour aider les pays africains à améliorer leur gouvernance.

La protection des civils en cas de conflit armé est une priorité de la politique étrangère du Canada. Nous sommes donc heureux de financer le poste du représentant spécial de l'Union africaine pour la protection des civils. Nous sommes en outre enchantés par la récente nomination de M^{me} Mame Madior Boye à ce poste important.

Hormis ces engagements, les Canadiens reconnaissent qu'ils ont l'obligation morale de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que des traitements médicaux soient offerts aux millions de personnes atteintes de maladies infectieuses mortelles, notamment le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, en Afrique et ailleurs. Cela étant, le Canada a adopté en mai 2004 la Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique, devenant ainsi le premier pays du monde à mettre en œuvre la décision historique, prise par l'Organisation mondiale du commerce en août 2003, de reconnaître l'importance critique des produits pharmaceutiques peu coûteux pour la santé publique dans les pays en développement et leur contribution à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies. La nouvelle loi canadienne va permettre l'exportation, sous licence obligatoire, de médicaments génériques canadiens sûrs et à des prix abordables. Nous prévoyons qu'elle entrera en vigueur au début de 2005, lorsque les règlements d'application seront prêts.

En mai de cette année, le Canada s'est engagé à verser une contribution de 100 millions de dollars canadiens en faveur de l'initiative « 3 sur 5 » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui consiste à mettre des produits antirétroviraux à la disposition de trois millions de personnes atteintes du VIH/sida dans des pays en développement d'ici 2005. Cette somme représente plus de la moitié du déficit de financement estimé par l'OMS pour 2004 et 2005.

En outre, le Canada est un fervent partisan du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en faveur duquel il a engagé et déboursé

des sommes totalisant 100 millions de dollars américains sur quatre ans. Grâce aux montants recueillis, le Fonds s'attend à fournir 145 millions de polythérapies à base d'artémisinine pour le paludisme et à financer l'achat de plus de 108 millions de moustiquaires pour protéger les familles contre la transmission de cette maladie. En mai dernier, le Canada a annoncé qu'il verserait un supplément de 70 millions de dollars canadiens au Fonds mondial pour 2005-2006, doublant ainsi sa contribution annuelle.

En ce qui concerne la question qui fait l'objet du débat d'aujourd'hui, le Canada a également financé en 2002 un projet de 10 millions de dollars canadiens sur cinq ans grâce auquel l'OMS veut faire reculer le paludisme en Afrique. Cette somme sert à mettre en œuvre la stratégie régionale de promotion de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé.

(l'orateur poursuit en français)

Le NEPAD constitue un cadre et une vision devant permettre à l'Afrique d'atteindre son plein potentiel. Il possède une validité incontestable parce qu'il a été créé par des Africains pour les Africains et en fonction des priorités africaines. Il implique tous les secteurs de la société et reconnaît au secteur privé un rôle beaucoup plus important dans le développement du continent.

Le Canada appuie fortement la réalisation de ce potentiel. Le Premier Ministre canadien, Paul Martin, a récemment coprésidé la Commission des Nations Unies pour le secteur privé et le développement, dont les objectifs rejoignent ceux du NEPAD. Nous avons l'intention de veiller à ce que la mise en œuvre canadienne du rapport de la Commission et notre soutien du NEPAD se renforcent mutuellement.

Nous avons déjà pris des mesures à cet égard, notamment en établissant le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique, initiative conjointe des secteurs public et privé, qui va fournir un minimum de 200 millions de dollars de capital de risque pour des investissements privés en Afrique. Nous sommes heureux de signaler que nous avons nommé le gestionnaire de ce Fonds, qui devrait commencer ses activités l'année prochaine.

(l'orateur reprend en anglais)

Le Plan d'action du G-8 pour l'Afrique, qui appuie le NEPAD, demeure prioritaire pour le Canada. Nous sommes très favorables au maintien de

l'engagement du G-8 envers le NEPAD. Nous nous félicitons de l'importance que le Premier Ministre Blair se propose d'accorder à l'Afrique au Sommet du G-8 en 2005. Nous attendons avec intérêt les conclusions de la Commission pour l'Afrique créée par M. Blair et espérons que ses travaux étayeront les efforts en cours dans le cadre du NEPAD et consolideront les engagements pris dans le Plan d'action pour l'Afrique adopté par les dirigeants du G-8.

Pour terminer, je voudrais avant tout réaffirmer que le Canada est profondément engagé envers l'Afrique et qu'il est déterminé à œuvrer avec nos collègues, dans cette salle et partout dans le monde, pour cette cause commune, afin de veiller à ce que l'énorme potentiel du continent africain soit réalisé, sous le signe de la santé et celui de la paix et au profit de l'Afrique, aujourd'hui comme demain.

M. Michellini (Italie) *(parle en anglais)*: En premier lieu, je voudrais indiquer que l'Italie se joint à la déclaration prononcée par l'Ambassadeur van den Berg des Pays-Bas, au nom de l'Union européenne. En tant que membre de l'Union et important contributeur au budget et à la politique de la Commission européenne, l'Italie souscrit pleinement aux points de vue et aux positions exprimés par la présidence de l'Union européenne dans sa déclaration détaillée.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général et son Conseiller spécial pour l'Afrique, l'Ambassadeur Gambari, de leurs rapports sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et sur les causes des conflits en Afrique, qui ont apporté une contribution très documentée et stimulante à nos débats d'aujourd'hui.

Ce débat annuel de la plénière de l'Assemblée générale nous donne l'occasion précieuse de réaffirmer notre solidarité et notre appui envers le NEPAD. L'Italie est liée à l'Afrique par des liens profonds et anciens. Le continent africain a été une priorité constante de notre action bilatérale et multilatérale et un partenaire privilégié de notre société civile. Les sentiments de l'Italie envers l'Afrique ont été exprimés dans les meilleurs termes par le Président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, qui, à plusieurs reprises, a affirmé que l'Italie poursuivait les mêmes objectifs que les pays d'Afrique, à savoir combler le fossé entre le Nord et le Sud, atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et permettre à l'Afrique de participer pleinement à la vie de la

communauté internationale. Le présent débat est également l'occasion d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du NEPAD et de donner des orientations pour surmonter les difficultés rencontrées, accélérer le processus et remédier aux lacunes.

À cet égard, l'Italie partage l'évaluation claire faite par le Secrétaire général dans ses deux rapports. Les pays africains ont fourni des efforts gigantesques pour appliquer les principes et les politiques prônés par le NEPAD. Des progrès importants ont été accomplis, particulièrement dans les domaines de la paix et de la sécurité et de l'intégration régionale, ce dont les dirigeants africains peuvent s'enorgueillir.

La communauté internationale doit soutenir ces efforts en fournissant une assistance régulière et soutenue. Tel est le deuxième message transmis par le Secrétaire général dans ses deux rapports et auquel, une fois encore, l'Italie souscrit, s'engageant à y répondre avec ses partenaires de l'Union européenne, ainsi que l'a très clairement énoncé la présidence hollandaise. Je voudrais présenter dans les grands traits certaines des activités principales que l'Italie mène pour appuyer l'Afrique et, par conséquent, le NEPAD.

En 2003, l'aide publique au développement italienne s'est élevée à 2,4 milliards de dollars. Plus de 70 % de toute notre aide bilatérale a été destiné à l'Afrique. L'Italie finance 12,5 % du Fonds européen de développement, qui est géré par la Commission européenne, et 5 % des budgets ordinaire et de maintien de la paix de l'ONU, dont la plupart des activités visent les pays africains.

L'Italie a déjà annulé près de 2 milliards de dollars de la dette des pays africains et elle a été le premier pays de la communauté internationale à annuler unilatéralement 100 % des prêts de soutien et des crédits commerciaux avant et même après leur date limite et invite tous les pays créditeurs à en faire de même en ce qui concerne les crédits commerciaux. L'Italie est déterminée à annuler des dettes d'un montant global d'environ 4,5 milliards de dollars dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Plusieurs initiatives ont été lancées pour promouvoir un flux plus important d'investissements privés d'Italie vers l'Afrique en sensibilisant davantage les entrepreneurs italiens aux potentiels et aux possibilités offerts par l'Afrique. L'accès aux marchés mondiaux, au commerce et aux investissements privés

seront les véritables moteurs du développement de l'Afrique.

Les technologies de l'information et de la communication sont un autre domaine dans lequel l'Italie est active. Nous avons forgé des partenariats avec plusieurs pays africains, en particulier dans le secteur de l'administration publique électronique.

Pour ce qui est du renforcement des capacités africaines dans les domaines du maintien et de la consolidation de la paix, qui sont l'un des objectifs fixés par le G-8 à son Sommet d'Évian, l'Italie a offert une formation spécialisée à un premier groupe de 70 officiers africains et travaille actuellement, avec les États-Unis, à un projet beaucoup plus vaste conçu lors du Sommet du G-8 tenu à Sea Island, à savoir l'Initiative mondiale sur les opérations de maintien de la paix, dont le but est de préparer 75 000 soldats africains aux opérations de maintien de la paix. L'Italie a également apporté des contributions financières importantes à la mission de l'Union africaine au Burundi, à la mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en Côte d'Ivoire et à la planification d'une mission de l'Union africaine en Somalie.

Enfin, l'Italie contribue à la paix en Afrique en appuyant activement plusieurs efforts de médiation. Je voudrais mentionner en particulier les pourparlers de Naivasha pour le Soudan, où les parties ont octroyé à l'Italie le statut d'observateur, ainsi que la Conférence de réconciliation nationale pour la Somalie. Je saisis cette occasion pour féliciter tout particulièrement les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, le Kenya et les autres États qui jouent un rôle de premier plan, ainsi que tous les Somaliens qui ont contribué au processus, pour les résultats positifs obtenus par la Conférence et pour la récente prestation de serment du nouveau Président de la République fédérale transitoire de Somalie.

Le NEPAD marque la voie du développement de l'Afrique, comme le Professeur Wiseman Nkuhlu, l'infatigable chef du secrétariat du NEPAD, en a bien conscience. C'est pourquoi en 2002, l'Assemblée générale a pris l'importante décision d'examiner toutes les questions liées à l'Afrique dans le cadre du NEPAD. Cette décision a été prise après que le G-8 eut adopté ce document stratégique qu'est le Plan d'action pour l'Afrique, en réponse au NEPAD. Je suis fier de dire que cette initiative est née du Sommet de Gènes de

2001, qui était placé sous la présidence du Premier Ministre italien, Silvio Berlusconi. Le Plan du G-8 consacre les principes qui sont au cœur de notre débat d'aujourd'hui, à savoir l'appropriation par l'Afrique des processus et le partenariat avec la communauté internationale. Avec ses partenaires du G-8, l'Italie est déterminée à mettre en œuvre le Plan d'action pour l'Afrique, qui oriente nos politiques nationales et étrangères d'appui au NEPAD.

L'Italie se félicite du rôle actif que joue l'ONU dans la promotion et l'appui au NEPAD. Les défis qui nous attendent exigent une action intégrée et cohérente que l'ONU, qui demeure un instrument unique en son genre pour réagir face à des problèmes mondiaux, peut rendre plus efficace. C'est une raison de plus pour renforcer le système des Nations Unies et rendre le multilatéralisme vraiment efficace.

Pour terminer, je souhaite me joindre aux autres orateurs pour souligner que nous devons continuer de considérer l'Afrique comme un continent qui assume ses responsabilités et est capable de réaliser de nouveaux progrès aux niveaux régional et mondial, de concert avec ses partenaires de bonne volonté. L'Italie est convaincue que les pays africains disposent du potentiel, des ressources – en particulier des ressources humaines – des compétences et de la volonté nécessaires pour triompher des difficultés actuelles et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais prévus. Nous ne devons pas nous laisser aller au pessimisme mais devons, au contraire, insister sur le positif. Ceci est fondamental pour assurer le succès du NEPAD et, en fin de compte, le succès de l'Afrique.

M. Chidumo (Mozambique) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que d'avoir l'occasion de participer au débat d'aujourd'hui sur des questions qui préoccupent le continent africain. Il est clair que l'Afrique s'est engagée dans une nouvelle culture politique, culture politique fondée sur l'appropriation, l'autonomie et une plus grande détermination de surmonter les obstacles à la paix et à la stabilité, la démocratie, la bonne gouvernance, l'état de droit et la volonté de jeter les bases d'une croissance économique à long terme et d'un développement durable sur le continent. Telle est la culture politique que mène activement l'Union africaine et que reflète sa vision programmatique – le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique – qui est riche d'espoirs

non seulement pour l'Afrique mais pour le monde entier.

La consolidation de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Afrique ouvre la voie à la mise en œuvre du NEPAD. C'est en grande partie grâce à la nouvelle culture politique qui prévaut sur le continent que le NEPAD est devenu une réalité.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (A/59/206 et Corr.1) sur la question, de nombreux progrès ont été accomplis pour faire avancer la mise en œuvre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Le nombre de pays qui l'ont signé est passé à 23, et des missions d'appui au Mécanisme ont été envoyées au Ghana, au Rwanda, à Maurice et au Kenya, et mon propre pays, le Mozambique, sera le prochain à recevoir une visite. Le fait que les pays africains ont convenu de partager les dépenses afférentes à la mise en place de ce Mécanisme est louable, nouvelle preuve que nous voulons sérieusement nous attaquer aux défis de la gouvernance démocratique, de la transparence et de la responsabilité, et veiller à ce qu'il y ait une uniformité et des normes communes.

Dans le cadre de la nouvelle culture politique née dans le contexte du NEPAD, la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA) a adopté, à son dernier sommet tenu à Maurice, un code de conduite électorale visant à établir des normes électorales communes dans la région, assurant ainsi une plus grande légitimité aux processus électoraux de la CDA. En outre, les Africains se sont acquittés de leur engagement public bien connu en faveur de la mise en œuvre du NEPAD en affectant des ressources financières à des priorités sectorielles données. La mise en œuvre du NEPAD a également fait des progrès grâce à la participation active d'organisations régionales telles que la CDA, la CEDEAO et d'autres.

En affectant des ressources à des initiatives de développement, les pays africains ont pour objectif de lancer la croissance économique sur le continent, sur la base de la maîtrise locale, de la responsabilité et de l'autonomie, afin d'instaurer un développement durable ayant une large assise et d'attirer une assistance et des investissements étrangers.

Il existe aujourd'hui beaucoup d'enthousiasme et beaucoup d'espoirs que le NEPAD, bien qu'il n'en soit qu'à ses premiers pas, résoudra d'un coup tous les problèmes auxquels se heurte le continent. Il faut donc faire preuve de prudence, et les espoirs investis dans le

NEPAD doivent être réalistes et à la mesure des ressources disponibles, du temps requis pour sa mise en œuvre et de la situation dont nos pays ont hérité sur la longue voie qui mène à l'émancipation politique et économique. Ce qui compte, c'est que le NEPAD est une vision programmatique qui évoluera – qui évolue rapidement – dans tout le continent avec un rythme et des effets différents.

En une période de temps relativement brève, l'évolution de la situation sur le continent africain a été encourageante. Néanmoins, il reste encore beaucoup de problèmes, et l'aide internationale est nécessaire pour y remédier. Le continent est gravement frappé par l'effet des pandémies telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Par exemple, le paludisme, outre le fait qu'il provoque des décès et l'arriération mentale, entraîne des difficultés économiques car les familles touchées par la maladie ne récoltent que la moitié de ce que récoltent les familles saines. Toutefois, comme le Secrétaire général le souligne à juste titre dans son rapport (A/59/261), il est possible de prévenir, de traiter et de guérir le paludisme. Le problème est, aujourd'hui comme hier, celui des ressources dont l'Afrique a besoin pour lutter contre cette maladie mortelle. C'est là que l'aide de la communauté internationale est fondamentale si nous espérons voir des progrès significatifs face à ces problèmes.

Outre les fonds engagés par les pays africains, la mise en œuvre du NEPAD exige un engagement financier important de la part des partenaires de développement de l'Afrique. La communauté internationale doit faire sien le NEPAD, dans le cadre d'un partenariat fondé sur une approche où tout le monde gagne. Dans ce partenariat, les partenaires de développement de l'Afrique devraient apporter un appui résolu et global à l'ensemble du NEPAD au lieu de ne s'intéresser, de manière sélective et ciblée, qu'à certains domaines – par exemple, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, le maintien de la paix ou la gouvernance. Les problèmes africains ne tiennent pas seulement à la gouvernance. Certes, la gouvernance est un problème, mais les difficultés de l'Afrique sont bien plus profondes et exigent d'être examinées de manière globale.

Il existe un besoin urgent de financer en particulier le développement de l'infrastructure, condition indispensable au lancement des activités économiques et au renforcement de la compétitivité des entreprises. L'assistance internationale doit porter

également sur la création d'emplois grâce à un appui à des activités économiques qui nécessitent une main-d'œuvre importante. Ce n'est que par une croissance économique durable et générale que nous pourrions parvenir à réduire la pauvreté absolue et contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Aujourd'hui, les conflits restent l'un des grands problèmes auxquels le monde en général, et l'Afrique en particulier, est confronté. Dans le contexte de la nouvelle culture politique que j'ai déjà mentionnée, les Africains font des progrès réguliers en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (A/59/285), des progrès considérables ont été accomplis, le nombre de conflits faisant rage sur le continent ayant diminué de façon significative. Ils sont au nombre de six aujourd'hui, contre 19 en 1999. Ces progrès ont été possibles grâce aux efforts collectifs des Africains, avec l'aide de la communauté internationale, en vue de remédier non seulement aux conflits eux-mêmes, mais également à leurs causes profondes.

En mai dernier, dans le cadre de ces efforts collectifs, l'Union africaine a créé son Conseil de paix et de sécurité, chargé de surveiller le maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité sur le continent. La première mission du Conseil nouvellement établi a été de s'occuper immédiatement de la situation au Darfour. Sous la direction compétente du Président Obasanjo, en sa qualité de Président en exercice de l'Union africaine, le Conseil a engagé les parties concernées dans des pourparlers qui ont abouti à un cessez-le-feu et au déploiement d'une Mission de l'Union africaine chargée de vérifier si les parties honorent leurs engagements sur le terrain.

L'Union africaine, par l'intermédiaire de ses organisations régionales – telles que la CDAA, la CEDEAO et l'Autorité intergouvernementale pour le développement – a véritablement contribué au maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans la région. Nous nous félicitons de l'issue remarquable du processus de paix en Somalie, qui a récemment abouti à la constitution du Parlement et, vendredi dernier, à l'installation, à Nairobi, du Président du Gouvernement de transition. Nous trouvons également encourageants les événements positifs qui ont eu lieu au Burundi, en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo.

Dans la région des Grands Lacs, après le massacre de Gatumba, les pays africains ont grandement contribué à détendre l'atmosphère entre la République démocratique du Congo et ses voisins, en prenant des mesures propres à renforcer la confiance. Ces efforts ont permis la mise en place d'un mécanisme de vérification conjoint entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, une initiative visant à promouvoir un engagement politique actif entre les deux pays.

La création récente, par le Secrétaire général, d'un groupe d'appui régional composé d'un certain nombre de chefs d'État ou de Gouvernement africains en vue d'aider à résoudre tous les problèmes politiques actuels et d'améliorer les relations entre la République démocratique du Congo et ses voisins est un pas en avant important que nous saluons. Nous pensons que cette décision renforcera certainement le mécanisme de vérification conjoint, tout en assurant un engagement politique fort de la part des dirigeants africains dans la recherche de solutions au conflit dans la région des Grands Lacs.

Nous attendons avec intérêt la conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui doit se tenir à Dar es-Salaam, en Tanzanie, les 19 et 20 novembre 2004. L'issue des débats sur les principaux thèmes de l'ordre du jour du sommet – paix et sécurité, démocratie et bonne gouvernance, développement économique et questions humanitaires et sociales – contribuera non seulement au renforcement du processus de paix et à l'harmonie politique dans la région, mais également à la paix, la stabilité, la sécurité et la coopération économique régionale dans la région.

Toutefois, les récents événements en Guinée-

Bissau viennent assombrir ces progrès. Ce à quoi nous assistons dans ce pays montre combien les pays sortant d'un conflit ont besoin d'une attention et d'une assistance continues de la part de la communauté internationale, afin de réussir leur transition douloureuse vers la consolidation de la paix après les conflits. La communauté internationale doit agir avec détermination pour consolider le processus politique et permettre la reprise de l'activité économique et le relèvement progressif, car l'absence de ces éléments a montré les faiblesses du processus de paix, qui finit par nourrir une culture de la violence et du meurtre.

Je souhaiterais terminer en citant ce que le Président Joaquim Chissano a déclaré au débat général : « Aujourd'hui, nous bâtissons une Afrique qui a davantage confiance en ses propres moyens et nous créons les conditions nécessaires pour un développement durable » (A/59/PV.4, p. 7) : principalement, la paix, la stabilité et la bonne gouvernance politique, économique et la saine gestion des entreprises.

Effectivement, l'Union africaine et le NEPAD sont les instruments auxquels les Africains ont recouru pour relever les défis qu'a rencontrés le continent sur son chemin vers une renaissance africaine. Les Africains ont pris leur destin en main et conçoivent leur propre stratégie de développement. Nous encourageons la communauté internationale à faire preuve de la même détermination en appuyant les efforts du continent africain en vue de réaliser son objectif d'une renaissance africaine, d'une croissance économique et d'un développement durable.

La séance est levée à 18 h 20.